

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 719

19 mars 2012

SOMMAIRE

Aktien Deutschland "Wait or Go"	34508	Fideuram Fund	34510
Allianz Commodities Strategy	34508	Foxitec S.A. SPF	34471
Allianz Global Investors Luxembourg S.A.	34501	Garant Dynamic	34495
Allianz Horizont Fonds	34507	Global Advantage Funds	34475
Allianz Institutional Plus	34509	Global Property Portfolio Fund	34510
Allianz Multi Asia Active	34496	KBL EPB Monetary Fund	34473
Allianz PIMCO Laufzeitfonds Währungen 2016	34508	Laredo S.A.	34473
Allianz RCM BRIC Stars	34502	LCB Invest Co. S.à r.l.	34480
Allianz RCM Euro Protect Dynamic III ...	34501	Lorac Investment Management S.à r.l. ...	34508
Allianz RCM Euro Protect Dynamic Plus	34501	Luxonen S.A.	34471
Batiglobal S.à r.l.	34511	Marsan Holding S.A.	34474
BL	34476	MetallRente FONDS PORTFOLIO	34496
BPVN Enhanced Fund	34469	Micro Location System International S.A.	34469
BPVN Strategic Investment Fund	34470	M Immobilier	34474
Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch	34474	MLP absolute return I	34473
CB Fonds Premium Management Chance Timing 2012	34501	MLP absolute return II	34473
CB Fonds Premium Management Einkom- men Timing 2012	34501	Nordea International Fund	34511
CB Fonds Premium Management Wachs- tum Timing 2012	34501	OLB-FondsConceptPlus Chance	34482
Cibelux	34502	OLB-FondsConceptPlus Ertrag	34500
cominvest Asia Safe Kick 7/2012	34495	OLB-FondsConceptPlus Wachstum	34496
cominvest Rohstoff Safe Kick 5/2013	34482	Pala HoldCo (Luxembourg) III S.à r.l.	34476
Commerzbank allstars-anlage	34496	Pala HoldCo (Luxembourg) II S.à r.l.	34476
Compagnie Financière Terria S.A.	34468	Patrimony Investments	34468
Cutec S.A. S.P.F.	34470	Publi Europe S.A.	34475
Dexia Equities L	34470	RO Familsen	34496
Dynamic Vario Protect	34482	RTL Group S.A.	34466
EDU Luxco S.à r.l.	34489	RTL Group S.A.	34467
EDU Luxco S.à r.l.	34483	Saruman S.à r.l.	34509
		SunGard Systems Luxembourg S.A.	34511
		Total Return Protect	34508
		UBS (Lux) Institutional Fund	34511
		Valau Holding S.A. S.P.F.	34475

RTL Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R.C.S. Luxembourg B 10.807.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 Avril 2012, à 15.00 heures, au siège social (45 bld Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg-Kirchberg), à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du réviseur d'entreprises agréé (sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2011)
2. Approbation des comptes annuels sociaux et consolidés au 31 décembre 2011
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au réviseur d'entreprises agréé
5. Nominations statutaires
6. Divers.

Formalités préalables à effectuer pour participer à l'Assemblée générale

L'Assemblée se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

En vertu de l'article 3 de la loi du 24 mai 2011 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires aux assemblées générales des sociétés cotées («Loi droits des actionnaires»), seules les personnes disposant de la qualité d'actionnaire le 4 avril 2012 à vingt-quatre heures, (heure de Luxembourg) ci-après appelée «date d'enregistrement», auront le droit de participer et de voter à l'Assemblée générale.

Sous réserve des dispositions qui suivent et au plus tard à la date d'enregistrement, l'actionnaire doit manifester à la société sa volonté de participer à l'Assemblée générale ordinaire en renvoyant le formulaire de déclaration de participation à l'Assemblée ordinaire par courrier à l'attention de Mr Edouard de Fierlant, par fax : 00352.24.86.37.51 ou par courriel à shareholders@rtlgroup.com.

Mode de participation à l'Assemblée générale

Il n'est pas prévu de transmission de l'Assemblée générale en temps réel ni de participation au vote par des moyens électroniques.

Les actionnaires au porteur désirant assister personnellement à cette Assemblée sont invités à demander à l'organisme financier gestionnaire de leur compte titres de présenter une attestation établissant leur qualité d'actionnaire à la date d'enregistrement à la Banque Internationale à Luxembourg (BIL) auprès de Mme Martine Siklenka tél : 00352.45.90.44.75 Martine.Siklenka@dexia.com ou income.collection.lu@dexia.com.

Sur présentation de la prédite attestation BIL délivrera, endéans le 12 avril 2012, une carte d'admission.

Les actionnaires au porteur n'assistant pas personnellement à cette Assemblée et souhaitant voter par correspondance devront faire parvenir à la société le formulaire de vote par correspondance, accompagné de l'attestation établissant leur qualité d'actionnaire à la date d'enregistrement, à la société RTL Group par courrier à l'attention de Mr Edouard de Fierlant, par fax : 00352.24.86.37.51 ou par courriel à shareholders@rtlgroup.com, au plus tard le 12 avril 2012.

Les actionnaires au porteur n'assistant pas personnellement à cette Assemblée et souhaitant être représentés devront faire parvenir le formulaire de procuration, accompagné de l'attestation établissant leur qualité d'actionnaire à la date d'enregistrement, à la société RTL Group par courrier à l'attention de Mr Edouard de Fierlant, par fax : 00352.24.86.37.51 ou par courriel à shareholders@rtlgroup.com, au plus tard le 12 avril 2012.

Questions écrites

Jusqu'au 12 Avril 2012 tout actionnaire pourra adresser à la société des questions écrites, auxquelles il sera répondu séparément ou globalement au choix de la Société, lors de l'Assemblée générale, conformément aux dispositions de l'article 7 de la Loi droits des actionnaires.

Les questions écrites devront être envoyées à la société RTL Group par courrier à l'attention de Mr Edouard de Fierlant, par fax : 00352.24.86.37.51 ou par courriel à shareholders@rtlgroup.com. Elles devront être accompagnées d'une attestation établissant la qualité d'actionnaire, à la date d'enregistrement.

Demandes d'inscription de points à l'ordre du jour ou de projets de résolutions

En vertu de l'article 4 de la Loi droits des actionnaires, un ou plusieurs actionnaires disposant ensemble d'au moins 5% du capital ont le droit d'inscrire des points à l'ordre du jour et de déposer des projets de résolutions concernant les points inscrits ou à inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Les demandes d'inscription de points à l'ordre du jour ou de projets de résolutions par les actionnaires doivent être envoyées à la société RTL Group par courrier à l'attention de Mr Edouard de Fierlant, par fax : 00352.24.86.37.51 ou par courriel à shareholders@rtlgroup.com, avec demande d'accusé réception, au plus tard le 27 mars 2012.

Les demandes d'inscription de points à l'ordre du jour doivent être motivées.

Une attestation établissant la qualité d'actionnaire devra également être jointe à ces demandes afin de justifier, à la date de la demande, de la possession seul ou ensemble de la fraction du capital exigée.

En cas de demandes, la société publie un ordre du jour révisé au plus tard le 3 avril 2012. Le texte des projets de résolutions présentés par les actionnaires sera mis en ligne, dès que possible, sur le site de la société www.rtlgroup.com

Les formulaires de déclaration de participation à l'Assemblée, de vote par correspondance et de procuration ainsi que les informations détaillées sur les droits des actionnaires et leur participation à l'Assemblée et les documents préparatoires à l'Assemblée sont disponibles sur le site internet de la société www.rtlgroup.com, ou sur demande auprès du Company Secretary de la société.

Référence de publication: 2012030671/1433/67.

RTL Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 10.807.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 18 Avril 2012 à 14.30 heures, au siège social (45 bld Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg-Kirchberg), à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Constat de l'expiration de l'autorisation faite au conseil d'administration d'augmenter le capital social dans la limite du capital autorisé et de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel et absence de renouvellement de ces autorisations.
2. Refonte intégrale des statuts de la Société sans modification de l'objet social avec renumérotation subséquente des articles des statuts afin de (i) refléter dans les statuts certaines modifications législatives découlant de la loi luxembourgeoise du 24 mai 2011 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires aux assemblées générales de sociétés cotées (la " Loi sur le Droit des Actionnaires "), de la loi luxembourgeoise du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit (la " Loi Audit ") et de certaines autres dispositions législatives récentes, (ii) supprimer les dispositions relatives au capital autorisé suite au constat sous le point 1 de l'ordre du jour et (iii) modifier l'article 16 des statuts actuels de la Société en relation avec la mise en place d'un comité de direction, conformément au projet de refonte des statuts publié sur le site internet de la Société et présenté lors de cette assemblée.
3. Décision que les statuts de la Société seront rédigés en langue française et seront accompagnés d'une version en langue anglaise.
4. Divers.

Formalités préalables à effectuer pour participer à l'Assemblée générale

L'Assemblée se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

En vertu de l'article 3 de la loi du 24 mai 2011 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires aux assemblées générales des sociétés cotées («Loi droits des actionnaires»), seules les personnes disposant de la qualité d'actionnaire le 4 avril 2012 à vingt-quatre heures, (heure de Luxembourg) ci-après appelée «date d'enregistrement», auront le droit de participer et de voter à l'Assemblée générale.

Sous réserve des dispositions qui suivent et au plus tard à la date d'enregistrement, l'actionnaire doit manifester à la société sa volonté de participer à l'Assemblée générale ordinaire en renvoyant le formulaire de déclaration de participation à l'Assemblée ordinaire par courrier à l'attention de Mr Edouard de Fierlant, par fax : 00352.24.86.37.51 ou par courriel à shareholders@rtlgroup.com.

Mode de participation à l'Assemblée générale

Il n'est pas prévu de transmission de l'Assemblée générale en temps réel ni de participation au vote par des moyens électroniques.

Les actionnaires au porteur désirant assister personnellement à cette Assemblée sont invités à demander à l'organisme financier gestionnaire de leur compte titres de présenter une attestation établissant leur qualité d'actionnaire à la date d'enregistrement à la Banque Internationale à Luxembourg (BIL) auprès de Mme Martine Siklenka tél : 00352.45.90.44.75 Martine.Siklenka@dexia.com ou income.collection.lu@dexia.com.

Sur présentation de la prédite attestation BIL délivrera, endéans le 12 avril 2012, une carte d'admission.

Les actionnaires au porteur n'assistant pas personnellement à cette Assemblée et souhaitant voter par correspondance devront faire parvenir à la société le formulaire de vote par correspondance, accompagné de l'attestation établissant leur qualité d'actionnaire à la date d'enregistrement, à la société RTL Group par courrier à l'attention de Mr Edouard de Fierlant, par fax : 00352.24.86.37.51 ou par courriel à shareholders@rtlgroup.com, au plus tard le 12 avril 2012.

Les actionnaires au porteur n'assistant pas personnellement à cette Assemblée et souhaitant être représentés devront faire parvenir le formulaire de procuration, accompagné de l'attestation établissant leur qualité d'actionnaire à la date

d'enregistrement, à la société RTL Group par courrier à l'attention de Mr Edouard de Fierlant, par fax : 00352.24.86.37.51 ou par courriel à shareholders@rtlgroup.com, au plus tard le 12 avril 2012.

Questions écrites

Jusqu'au 12 Avril 2012 tout actionnaire pourra adresser à la société des questions écrites, auxquelles il sera répondu séparément ou globalement au choix de la Société, lors de l'Assemblée générale, conformément aux dispositions de l'article 7 de la Loi droits des actionnaires.

Les questions écrites devront être envoyées à la société RTL Group par courrier à l'attention de Mr Edouard de Fierlant, par fax : 00352.24.86.37.51 ou par courriel à shareholders@rtlgroup.com. Elles devront être accompagnées d'une attestation établissant la qualité d'actionnaire, à la date d'enregistrement.

Demandes d'inscription de points à l'ordre du jour ou de projets de résolutions

En vertu de l'article 4 de la Loi droits des actionnaires, un ou plusieurs actionnaires disposant ensemble d'au moins 5% du capital ont le droit d'inscrire des points à l'ordre du jour et de déposer des projets de résolutions concernant les points inscrits ou à inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Les demandes d'inscription de points à l'ordre du jour ou de projets de résolutions par les actionnaires doivent être envoyées à la société RTL Group par courrier à l'attention de Mr Edouard de Fierlant, par fax : 00352.24.86.37.51 ou par courriel à shareholders@rtlgroup.com, avec demande d'accusé réception, au plus tard le 27 mars 2012.

Les demandes d'inscription de points à l'ordre du jour doivent être motivées.

Une attestation établissant la qualité d'actionnaire devra également être jointe à ces demandes afin de justifier, à la date de la demande, de la possession seul ou ensemble de la fraction du capital exigée.

En cas de demandes, la société publie un ordre du jour révisé au plus tard le 3 avril 2012. Le texte des projets de résolutions présentés par les actionnaires sera mis en ligne, dès que possible, sur le site de la société www.rtlgroup.com

Les formulaires de déclaration de participation à l'Assemblée, de vote par correspondance et de procuration ainsi que les informations détaillées sur les droits des actionnaires et leur participation à l'Assemblée et les documents préparatoires à l'Assemblée sont disponibles sur le site internet de la société www.rtlgroup.com, ou sur demande auprès du Company Secretary de la société.

Référence de publication: 2012030672/1433/74.

Compagnie Financière Terria S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 46.567.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mardi 10 avril 2012 à 14:30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31/12/2011.
2. Approbation du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012033187/1267/15.

Patrimony Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 130.359.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le jeudi 12 avril 2012 à 10 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. approbation des comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2011;
2. acceptation de la proposition d'affectation du résultat;
3. ratification de la distribution de dividendes effectuée par le conseil d'administration;
4. décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;

5. acceptation de la démission de Monsieur Robert Heyberger de ses postes d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société, avec effet rétroactif au 21 décembre 2011;
6. acceptation de la démission de Madame Marie-Louise Dussaix épouse Heyberger de son poste d'administrateur de la société, avec effet rétroactif au 21 décembre 2011;
7. nomination de Monsieur Jean-Marie Heyberger, comme nouvel administrateur-délégué de la société pour une période de 6 ans, prenant fin à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2017;
8. divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2012032129/24.

Micro Location System International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 43.231.

Messieurs, Mesdames, les actionnaires sont convoqués, le 5 avril 2012 à dix heures, au siège social, pour une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, approbation desdits comptes.
2. Affectation du résultat au 31/12/2010.
3. Lecture du rapport du liquidateur et approbation.
4. Lecture du rapport du commissaire à la liquidation et approbation.
5. Décharge à donner au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
6. Conservation des livres et documents de la société.
7. Clôture de la liquidation et divers.

Le Liquidateur.

Référence de publication: 2012031092/18.

BPVN Enhanced Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.607.

Shareholders are invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders which will be held at the registered office of the company at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg on Tuesday 10 April 2012 at 2.00 p.m. for the purpose of considering the following agenda:

Agenda:

1. Adoption of the report of the directors and the report of the independent auditor for the year ended December 31, 2011;
2. Approval of the annual accounts for the year ended December 31, 2011;
3. Discharge to the directors;
4. Allocation of results;
5. Statutory appointments;
6. Miscellaneous.

Shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken by a simple majority of the votes cast by shareholders present or represented at the Meeting.

In order to attend the Meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the registered office of the SICAV.

The annual report is available on demand, free of charge, at the registered office of the SICAV.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2012033185/755/24.

BPVN Strategic Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 29.331.

Shareholders are invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders which will be held at the registered office of the company at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg on Tuesday 10 April 2012 at 2.30 p.m. for the purpose of considering the following agenda:

Agenda:

1. Adoption of the report of the directors and the report of the independent auditor for the year ended December 31, 2011;
2. Approval of the annual accounts for the year ended December 31, 2011;
3. Discharge to the directors;
4. Allocation of results;
5. Statutory appointments;
6. Miscellaneous.

Shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken by a simple majority of the votes cast by shareholders present or represented at the Meeting.

In order to attend the Meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the registered office of the SICAV.

The annual report is available on demand, free of charge, at the registered office of the SICAV.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2012033186/755/24.

Cutec S.A. S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 35.274.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu jeudi 05 avril 2012 à 15:00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31/12/2011.
2. Approbation du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012033188/1267/15.

Dexia Equities L, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 47.449.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

des actionnaires («l'Assemblée») de DEXIA EQUITIES L aura lieu au siège social de la société, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg le 4 avril 2012 à 13 heures

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises au 31 décembre 2011
2. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2011
3. Affectation des résultats
4. Décharge à donner au Conseil d'Administration pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2011
5. Election du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
6. Divers

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de l'Assemblée ne requièrent aucun quorum et que les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

Les actionnaires qui désirent assister personnellement à l'Assemblée sont priés, pour des raisons d'organisation, de s'inscrire avant le 2 avril 2012 auprès de DEXIA EQUITIES L, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, à l'attention de Fund Corporate Services - Domiciliation (Fax N° +352 / 2460-3331).

Pour être admis à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions cinq jours calendaires avant l'Assemblée aux guichets de Dexia Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Les actionnaires sont informés que le rapport annuel est disponible sur demande et sans frais auprès du siège social de la société ou peut leur être envoyé sans frais sur simple demande.

DEXIA EQUITIES L

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Référence de publication: 2012033189/755/30.

Foxitec S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 35.276.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu jeudi *05 avril 2012* à 15:00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31/12/2011.
2. Approbation du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012033190/1267/15.

Luxonen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 30.541.

To the Shareholders of Luxonen S.A.,

The Board of Directors of Luxonen S.A., a société anonyme, having its registered office at 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of commerce and companies under registration number B 30.541, with a total number of 10,429,760 shares out of which 10,402,760 are entitled to vote (the "Company"), hereby convenes in accordance with the provisions of article 11 of its articles of association two General Meetings of Shareholders of the Company:

The ANNUAL GENERAL MEETING

of the Shareholders (first general meeting) to be held through private deed is convened on Friday the *20th of April 2012* at 11.00 a.m. at the registered office of the Company, located at 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg and has the following agenda:

Agenda:

1. Presentation of the management report by the Board of Directors and the reports of the Independent Auditor in relation to the annual accounts and the consolidated financial statements of the Company for the financial year ending on 31 December 2011.
2. Approval of the consolidated financial statements for the financial year ending on 31 December 2011.
3. Approval of the annual accounts for the financial year ending on 31 December 2011.
4. Allocation of result.
5. Discharge of the Board of Directors and Independent Auditor for the financial year ending on 31 December 2011.
6. Election of the members of the Board of Directors.
7. Appointment of an Independent Auditor (Réviseur d'Entreprises) for the purposes of the annual accounts and the consolidated financial statements for the financial year ending on 31 December 2012.
8. Decisions on the compensation that shall be paid to the Board of Directors and the Independent Auditor.
9. Miscellaneous.

The EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of the Shareholders of the Company (second general meeting) to be held through notary deed is convened on Friday the 20th of April 2012 at 11.30 a.m. at the registered office of the Company, located at 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg and has the following agenda:

Agenda:

1. Cancellation of the 27,000 shares in the Company acquired by the Company in the financial year ending on 31 December 2011.
2. Reduction of the share capital of the Company from its current amount of SEK 157,247,034.79 to SEK 156,839,962.15.
3. Subsequent amendment of article 5 of the articles of association of the Company.

Right to participate in the General Meetings

Each Shareholder who holds one or more shares in the Company on the 6th April 2012 at 24:00 CET shall be admitted to participate and vote in the General Meetings. If you plan to attend the General Meetings, you are kindly requested to notify the Company thereof before 30th of March 2012 in writing by post to Luxonen S.A., P.O. Box 871, L-2018 Luxembourg, or by fax to +352 26649182, or by Email to luxonengroup@pt.lu. Shareholders are kindly requested to provide their name, address and telephone number.

Shareholders whose shares are registered in the name of a nominee through the trust department of a bank or similar institution must, in order to be entitled to participate in the General Meetings, request their bank/nominees that their shares are temporarily re-registered in their own names in the register of shareholders maintained by Carnegie Investment Bank AB. Such registration must be affected by Friday, 6th of April 2012. Shareholders should inform their bank/nominees well in advance of this date.

Representation

Each person entitled to vote at the General Meetings may complete the power of attorney form which may be downloaded from Luxonen S.A.'s website www.luxonen.com, on which you are kindly requested to specify the number of shares held and date, sign and return the original by post to Luxonen S.A., P.O. Box 871, L-2018 Luxembourg and a copy by fax to +352 26649182 before 30th of March 2012.

Right to put items on the agendas of the General Meetings and to table draft resolutions

One or more Shareholders holding at least 5% of the share capital of the Company may put items on the agenda of the General Meetings, provided that each such item is accompanied by a justification or a draft resolution to be adopted in the General Meetings. If you plan to put items on the agendas of the General Meetings, you must notify the Company thereof before 30th of March 2012 in writing by post to Luxonen S.A., P.O. Box 871, L-2018 Luxembourg, or by fax to +352 26649182, or by Email to luxonengroup@pt.lu. Shareholders are kindly requested to provide their name, address and telephone number.

Documents

Copies of the full and unabridged text of the documents to be submitted to the General Meetings together with draft resolutions proposed pursuant to the preceding paragraph, if any, are available on the Company's website or may be requested in writing by post to Luxonen S.A., P.O. Box 871, L-2018 Luxembourg, or by fax to +352 26649182, or by Email to luxonengroup@pt.lu.

Quorum/Majority

The Annual General Meeting will deliberate validly regardless of the number of shares present or represented. Decisions are taken with a simple majority of the votes validly cast at the meeting.

The Extraordinary General Meeting will only deliberate validly if at least half of the share capital is present or represented. Should the quorum of half of the share capital not be met, then in conformity with article 67-1 of the Luxembourg law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, a second Extraordinary General Meeting may be convened, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and with the second notice to be published fifteen days before the meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes validly cast.

For information:

Johan Kuylenstierna

Managing Director

Phone: +352 22 95 15

The Board of Directors.

Référence de publication: 2012033193/250/82.

KBL EPB Monetary Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 59.357.

Les actionnaires sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 4 avril 2012 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du réviseur d'entreprises
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2011 et de l'affectation des résultats
3. Décharge à donner aux administrateurs
4. Nominations statutaires
5. Divers

Les décisions concernant les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Des procurations sont disponibles au siège social de la Sicav.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur un jour ouvrable avant l'Assemblée auprès de KBL European Private Bankers, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012033191/755/20.

Laredo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 46.573.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mercredi le 4 avril 2012 à 14:30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31/12/2011.
2. Approbation du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012033192/1267/15.

MLP absolute return I, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des MLP absolute return I wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Januar 2012.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002191/10.

(120000983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

MLP absolute return II, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des MLP absolute return II wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Januar 2012.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002190/10.

(120000982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch, Société Anonyme.

Siège social: L-9214 Diekirch, 1, rue de la Brasserie.

R.C.S. Luxembourg B 96.275.

Les porteurs de parts sociales de la société sont invités à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra 1, rue de la Brasserie à Diekirch, le mercredi 28 mars 2012 à 17 heures.

Ordre du jour:

1. Communication des rapports du Conseil d'Administration et du réviseur d'entreprise sur l'exercice 2011
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2011 et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au réviseur d'entreprise.
4. Nominations statutaires.
5. Nomination d'un réviseur d'entreprise pour la vérification des comptes sociaux de l'exercice 2012.
6. Divers.

Les porteurs de parts sociales qui désirent assister à l'Assemblée Générale ou s'y faire représenter, sont tenus de se conformer à l'article 28 des statuts, en déposant leurs titres cinq jours avant l'Assemblée, soit au siège social situé 1, rue de la Brasserie à Diekirch, soit dans une banque de la place, contre récépissé valant carte d'entrée.

Les procurations devront être adressées au Conseil d'Administration cinq jours avant l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012020778/21.

M Immobilier, Société Anonyme.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 2, rue de la Tour Jacob.

R.C.S. Luxembourg B 82.453.

Les porteurs de parts sociales de la société sont invités à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra 2, rue de la Tour Jacob à Luxembourg, le mercredi, 28 mars 2012 à 10 heures.

Ordre du jour:

1. Communication des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprise sur l'exercice 2011.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2011.
3. Décharge à donner aux administrateurs.
4. Nominations statutaires.
5. Nomination d'un réviseur d'entreprise pour la vérification des comptes sociaux de l'exercice 2012.
6. Etat d'avancement des projets immobiliers.
7. Divers.

Les porteurs de parts sociales qui désirent assister à l'assemblée générale ou s'y faire représenter, sont tenus de se conformer à l'article 28 des statuts, en déposant leurs titres cinq jours avant l'assemblée, soit au siège social situé rue de la Tour Jacob, 2 à Luxembourg, soit dans une banque de la place, contre récépissé valant carte d'entrée.

Les procurations devront être adressées au conseil d'administration cinq jours avant l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012027877/22.

Marsan Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint-Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 39.761.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu jeudi le 5 avril 2012 à 17:00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31/12/2011.
2. Approbation du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012033194/1267/15.

Publi Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 33.068.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu jeudi le 12 avril 2012 à 15:00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31/12/2011.
2. Approbation du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012033195/755/16.

Valau Holding S.A. S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 35.284.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu jeudi le 5 avril 2012 à 10:00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31/12/2011.
2. Approbation du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012033196/1267/15.

Global Advantage Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 42.433.

We are pleased to invite the shareholders to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of the shareholders (the "Meeting"), of Global Advantage Funds (the "Company") which will be held on 30 March 2012 at 11.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Allocation of results and approval of the annual report including the Chairman's Statement, the report of the Auditor and the balance sheet and profit & loss account as of 31 December 2011.
2. Discharge to be granted to the directors of the Company with respect to the performance of their duties during the financial year ended 31 December 2011.
3. Re-election of the following persons as directors of the Company until the next annual general meeting to be held in 2013:
 - * Mr. Michael Keppler,
 - * Mr. Benoit Fally,
 - * Mr. Rüdiger Zeppenfeld,
 - * Mrs. Susanne van Dootingh.
4. Re-election of PricewaterhouseCoopers S.à r.l. as Auditor of the Company to hold office until the next annual general meeting to be held in 2013.

5. Any others business which may be properly brought before the Meeting.

The shareholders are advised that no quorum for the items of the agenda is required and that the decisions will be taken at the majority vote of the shares represented at the Meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy.

The annual report including the Chairman's Statement, the report of the Auditor and the balance sheet and profit & loss account as of 31 December 2011, can be obtained upon request at the registered office of the Company by fax: +352 46 40 10 413 or by e-mail at Luxembourg-Finrep3@statestreet.com

A proxy form may be obtained at the registered office's address and has to be returned by fax no later than 48 hours before the meeting to the attention of Mrs. Candice Mayembo at the fax number +352 46 40 10 413 and by mail to the registered office's address.

By order of the Board of Directors.

Référence de publication: 2012028877/755/34.

BL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 45.243.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la SICAV à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la SICAV le 28 mars 2012 à 14.00 heures afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Adaptation de la SICAV aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif et portant transposition de la directive 2009/65/CE
- Refonte des statuts de la SICAV

L'Assemblée ne délibérera valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix exprimées. Des procurations ainsi que le projet de texte des statuts coordonnés sont disponibles, sans frais, sur simple demande auprès du siège social de la SICAV.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la Banque de Luxembourg, société anonyme à Luxembourg. Les Actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, informé le Conseil d'Administration (fax: +352 49 924 2501 - ifs.fds@bdl.lu) de leur intention d'assister à l'Assemblée.

Dans le cadre de cette adaptation des statuts, le prospectus sera refondu afin d'être conforme aux dispositions prévues de la loi précitée du 17 décembre 2010. Les Actionnaires sont invités à se référer au projet de prospectus disponible auprès du siège social de la SICAV ou d'une agence de la Banque de Luxembourg.

Référence de publication: 2012030125/755/24.

Pala HoldCo (Luxembourg) II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.243.

Pala HoldCo (Luxembourg) III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.242.

**MERGER PROPOSAL
(COMMON DRAFT TERMS OF MERGER)**

1. Pala Holdco (Luxembourg) II S.à r.l., a société à responsabilité limitée, existing and incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés ("RCS") in Luxembourg under number B 142.243 (the "Absorbing Company"), represented by Manacor (Luxembourg) S.A., a société anonyme, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and being registered with the RCS under number B 9.098 (the "Sole Manager") in its capacity as sole manager of the Absorbing Company;

2. Pala Holdco (Luxembourg) III S.à r.l., a société à responsabilité limitée, existing and incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered

with the RCS in Luxembourg under number B 142.242 (the "Absorbed Company"), represented by the Sole Manager in its capacity as sole manager of the Absorbed Company;

(together the "Companies")

DECLARED THE FOLLOWING

(A) Pala Holdco (Luxembourg) II S.à.r.l. and Pala Holdco (Luxembourg) III S.à.r.l. are the fully owned subsidiaries of Pala Investments (Luxembourg) II S.à.r.l. a société à responsabilité limitée, existing and incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the RCS in Luxembourg under number B 140.652 (the "Sole Shareholder").

(B) In order to simply the structure of the Companies and reduce costs while enhancing the efficiency of the structure, the merger of the Absorbed Company into the Absorbing Company appears to be the most appropriate, efficient and simplest solution, the Sole Manager of the Absorbed Company and of the Absorbing Company has decided to propose to the respective sole shareholder of the Companies to merge the Companies by contribution by the Absorbed Company of all its assets and liabilities to the Absorbing Company.

(C) The Sole Shareholder of the Absorbed Company will therefore be entitled to shares of the Absorbing Company.

(D) In relation to the merger of the Companies, their respective Sole Manager prepared the present common draft terms of merger (the "Merger Proposal") in accordance with the Section XIV (Mergers) of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law").

NOW THEREFORE IT IS AGREED

1. The Companies. It is intended to merge (fusion-absorption):

(i) the Absorbed Company, Pala Holdco (Luxembourg) III S.à.r.l., incorporated pursuant to a deed of Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 30 September 2008 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 2608 of 24 October 2008 and whose articles of incorporation have never been amended and having an issued share capital of €25,000; into

(ii) the Absorbing Company, Pala Holdco (Luxembourg) II S.à.r.l., incorporated pursuant to a deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 30 September 2008 and published in the Mémorial number 2611 of 25 October 2008, whose articles of incorporation have never been amended and having an issued share capital of €25,000.

In this respect, the Sole Manager of each of the Companies has decided by resolutions dated 1 March 2012 to propose to the Sole Shareholder of each of the Companies to merge the Absorbed Company into the Absorbing Company (the "Merger").

2. Extraordinary decisions of the Sole Shareholder. It is proposed to the Sole Shareholder of the Companies to approve the Merger whereby, in the context of its dissolution without liquidation, the Absorbed Company will transfer to the Absorbing Company all its assets and liabilities, in accordance with article 274 of the Law, pursuant to extraordinary decisions of each of the Sole Shareholders to be taken before a public notary residing in Luxembourg at the earliest one month following the publication of the present merger proposal in the Mémorial and the Absorbing Company will issue shares to the Sole Shareholder of the Absorbed Company (each a "Decision" and together the "Decisions").

The Merger shall become effective from a legal perspective on the date of the last Decision (the "Effective Date").

3. Exchange ratios of the shares - Terms of the delivery of the shares. The exchange ratio with respect to the Merger shall be the following: in exchange of the twenty five thousand (25,000) shares of the Absorbed Company, the Sole Shareholder of the Absorbed Company shall receive 25,000 shares of the Absorbing Company, each with a nominal value of (1) one Euro (€1) representing an exchange ratio of 1:1 (the "Exchange Ratio").

There will be no additional cash payment (soulte).

The Exchange Ratio may be adjusted by mutual consent of the Companies on or before the date of the Decisions, in order to reflect any facts or events which are material for the purpose of determining the net asset value of the respective assets and liabilities, such consent to be evidenced by representation letters of the Companies dated prior to the date of the Decisions which shall provide for a revised exchange ratio (the "Revised Exchange Ratio").

As a result of the Merger, the Sole Shareholder shall be registered in the shareholders' register of the Absorbing Company as the owner of 25,000 supplemental shares (or such number of shares resulting from the Revised Exchange Ratio, as the case may be) of the Absorbing Company as described above, as of the day of the Effective Date.

4. Cancellation. As a result of the Merger, all the twenty-five thousand (25,000) shares each with a nominal value of €1 of the Absorbed Company held by the Sole Shareholder will be cancelled at the extraordinary decision of the Sole Shareholder of the Absorbed Company approving the Merger and the Absorbed Company will cease to exist and the Sole Shareholder of the Absorbed Company will receive 25,000 newly issued shares (or such number of shares resulting from the Revised Exchange Ratio as the case may be) of the Absorbing Company as described under (3) above.

5. The date as from which the shares to be issued by the Absorbing Company shall carry the right to participate in the profits and any special condition of the Absorbing Company regarding that right. As a result of the Merger, the newly issued shares of the Absorbing Company shall, as from the date of the extraordinary Sole Shareholder resolution of each

of the Absorbed Company and Absorbing Company approving the Merger, carry the right to participate in the profits of the Absorbing Company. No special conditions are attached to that right.

6. The date as from which the operations of the Absorbed Company shall be treated for tax and accounting purposes as being carried out on behalf of the Absorbing Company. The operations of the Absorbed Company shall be treated as being carried out on behalf of the Absorbing Company starting from 1 January 2012 for tax and accounting purposes.

7. The rights conferred by the Absorbing Company to shareholders having special rights and to the holders of securities other than shares, or the measures proposed concerning them. The Absorbed Company has not issued any instruments or securities other than the shares held by its shareholders and no special rights are attached to such shares.

There is no shareholder or holder of securities other than shares who have been granted special rights in the Companies. For the avoidance of doubt and in order to comply with article 261 (2) b) of the Law, there shall thus be no special rights attached to the new shares to be issued as described under (3) above.

8. Any special advantages granted to the independent auditors, to the members of the Sole Manager and to the statutory auditors. No special advantages are granted to any person (including the Sole Manager).

The Sole Manager of each of the Companies have proposed to the Sole Shareholder of the Companies to waive in accordance with article 266(5) and 265 (3) of the Law the examination by an independent expert of the common draft merger terms and the expert report, as well as the management report. The Sole Shareholder of each of the Companies granted such waiver on 1 March 2012.

The present merger proposal, as well as the documents listed in article 267 paragraph 1 of the Law may be inspected at the registered offices of each of the Companies and copies thereof may be obtained on request, free of charge.

Luxembourg, 1 March 2012.

Pala Holdco (Luxembourg) II S.à r.l. / Pala Holdco (Luxembourg) III S.à r.l.
acting through Manacor (Luxembourg) S.A. / acting through Manacor (Luxembourg) S.A.
Sole Manager / Sole Manager
J. Mudde / M.C.J. Weijermans / J. Mudde / M.C.J. Weijermans
Director / Director / Director / Director

The present document is worded in English followed by a French version. In case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

PROJET DE FUSION (PROJET COMMUN DE FUSIONS)

3. Pala Holdco (Luxembourg) II S.à r.l., une société à responsabilité limitée, existant et constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés (le "RCS") à Luxembourg sous le numéro B 142.243 (la "Société Absorbante"), représentée par Manacor (Luxembourg) S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 9.098 (le "Gérant Unique") en sa capacité de gérant unique de la Société Absorbante;

4. Pala Holdco (Luxembourg) III S.à r.l., une société à responsabilité limitée, existant et constitué sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du RCS à Luxembourg sous le numéro B 142.242 (la "Société Absorbée"), représentée par le Gérant Unique en sa capacité de gérant unique de la Société Absorbée;

(ensemble les "Sociétés")

ONT DÉCLARÉ CE QUI SUIT

(A) Pala Holdco (Luxembourg) II S.à r.l. et Pala Holdco (Luxembourg) III S.à r.l. sont les filiales détenues intégralement par Pala Investments (Luxembourg) II S.à r.l. une société à responsabilité limitée, existant et constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du RCS à Luxembourg sous le numéro B 140.652 (l'"Associé Unique").

(B) Afin de simplifier la structure des Sociétés et de réduire les coûts tout en développant l'efficacité de la structure, la fusion de la Société Absorbée dans la Société Absorbante apparaît être la solution la plus appropriée, efficace et simple. Le Gérant Unique de la Société Absorbée et de la Société Absorbante a décidé de proposer à l'Associé Unique respectif des Sociétés de fusionner les Sociétés par l'apport de tous les actifs et passifs de la Société Absorbée à la Société Absorbante.

(C) L'Associé Unique de la Société Absorbée aura par conséquent droit à des parts sociales de la Société Absorbante.

(D) Dans le cadre de la fusion des Sociétés, leur Gérant Unique respectif a préparé le présent projet commun de fusion (le "Projet de Fusion") conformément à la Section XIV (fusions) de la loi luxembourgeoise de 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifié (la "Loi").

IL EST DONC DÉCIDÉ que:

9. Les Sociétés. L'intention est de fusionner (fusion-absorption):

(iii) La Société Absorbée, Pala Holdco (Luxembourg) III S.à.r.l., constituée suivant acte reçu de Me Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, daté du 30 septembre 2008 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 2608 du 24 octobre 2008 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés et ayant un capital social émis de 25.000€; dans

(iv) La Société Absorbante, Pala Holdco (Luxembourg) II S.à.r.l., constituée suivant acte reçu de Me Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, daté du 30 septembre 2008 et publié au Mémorial numéro 2611 du 25 octobre 2008, dont les statuts n'ont jamais été modifiés et ayant un capital social émis de 25.000€.

Dans ce contexte, le Gérant Unique de chacune des Sociétés a décidé par des résolutions datées du 1 mars 2012 de proposer à l'Associé Unique de chacune des Sociétés de fusionner la Société Absorbée dans la Société Absorbante (la "Fusion").

10. Décisions extraordinaires de l'Associé Unique. Il est proposé à l'Associé Unique des Sociétés d'approuver la fusion par laquelle dans le contexte de sa dissolution sans liquidation, la Société Absorbée transférera à la Société Absorbante tous ses actifs et passifs, conformément à l'article 274 de la Loi, suivant une décision extraordinaire de chacun des Associés Unique devant être prises devant un notaire résidant à Luxembourg au plus tôt un mois suivant la publication du présent projet commun de fusion au Mémorial et la Société Absorbante émettra à l'Associé Unique de la Société Absorbée des parts sociales (chacune une "Décision" et ensemble les "Décisions").

La Fusion sera effective d'un point de vue légal à la date de la dernière Décision (la "Date Effective").

11. Rapport d'échange des parts sociales - Conditions d'émission des parts sociales. Le rapport d'échange relatif à la Fusion sera le suivant: En échange de vingt-cinq milles (25.000) parts sociales de la Société Absorbée, l'Associé Unique de la Société Absorbée recevra 25.000 parts sociales de la Société Absorbante, chacune ayant une valeur nominale de (1) un Euro (1€) représentant un rapport d'échange de 1:1 (le "Rapport d'Echange").

Il n'y aura pas de soulte.

Le Rapport d'Echange pourra être ajusté par consentement mutuel des Sociétés avant ou à la date des Décisions, afin de refléter tous les faits ou les événements qui sont substantiels dans la détermination de la valeur nette d'inventaire des actifs et passifs respectifs, un tel consentement devra être acte dans des lettres d'engagement des Sociétés avant la date des Décisions qui devront contenir un rapport d'échange révisé (le "Rapport d'Echange Révisé").

Suite à la Fusion, l'Associé Unique devra être enregistré dans le registre des associés de la Société Absorbante comme étant le détenteur de 25.000 parts sociales supplémentaires (ou le nombre de parts sociales qui résulterait du Rapport d'Echange Révisé, le cas échéant) de la Société Absorbante tel que décrit ci-dessus, au jour de la Date Effective.

12. Annulation. Consécutivement à la Fusion, toutes les vingt-cinq mille (25.000) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de 1€ de la Société Absorbée détenues par l'Associé Unique seront annulées à une décision extraordinaire de l'Associé Unique approuvant la Fusion et la Société Absorbée cessera d'exister et l'Associé Unique de la Société Absorbée recevra 25.000 nouvelles parts sociales émises (ou un tel nombre de parts sociales résultant du Rapport d'Echange Révisé le cas échéant) de la Société Absorbante tel que décrit sous le point (3) ci-dessus.

13. Date à partir de laquelle les parts sociales émises par la Société Absorbante donneront le droit de participer aux bénéfices, et aux conditions spéciales eu égard à ce droit. En raison de la Fusion, les nouvelles parts sociales émises de la Société Absorbante devront, à partir de la date de la décision extraordinaire de l'Associé Unique de chacune de la Société Absorbée et de la Société Absorbante approuvant la Fusion, donneront le droit de participer aux bénéfices de la Société Absorbante. Aucune condition spéciale n'est attachée à ce droit.

14. Date à partir de laquelle les opérations de la Société Absorbée seront traitées, du point de vue fiscal et comptable, comme étant effectuées pour le compte de la Société Absorbante. Les opérations de la Société Absorbée devront être traitées telles qu'ayant été effectuées au nom de la Société Absorbante à partir du 1 janvier 2012 d'un point de vue comptable et fiscal.

15. Les droits conférés par la Société Absorbante aux associés ayant des droits spéciaux et aux porteurs de titres autres que des parts sociales, ou des mesures proposées à leur égard. La Société Absorbée n'a émis aucun instruments ou titres autres que des parts sociales détenues par ses associés. Ces parts sociales ne sont assorties d'aucun droit spécial.

Il n'y a pas d'autre associé ou détenteur de titres autres que des parts sociales auxquelles des droits spéciaux dans les Sociétés auraient été accordés. Afin d'éviter tout doute et conformément à 261 (2) b) de la Loi, les parts sociales devant être émises tel que décrit sous le point (3) ci-dessus ne sont pas assorties de droits spéciaux.

16. Avantages particuliers accordés à des réviseurs d'entreprises, aux membres du Gérant Unique et aux commissaires aux comptes. Aucun avantage n'a été accordé à aucune personne (y compris le Gérant Unique).

L'Associé Unique respectif de chacune des Sociétés a proposé à l'Associé Unique de chacune des Sociétés de renoncer, conformément aux articles 266(5) et 265 (3) de la Loi au rapport d'un expert indépendant examinant le projet commun de fusion, ainsi que d'un rapport de gestion. L'Associé Unique de chacune des Sociétés a consenti à cette renonciation le 1 mars 2012.

Le présent commun de fusion, ainsi que tous les documents listés dans l'article 267 paragraphe 1 de la Loi peuvent être inspectés aux sièges sociaux de chacune des Sociétés et des copies peuvent être obtenues sur demande gratuitement.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2012.

Pala Holdco (Luxembourg) II S.à r.l. / Pala Holdco (Luxembourg) III S.à r.l.
agissant par Manacor (Luxembourg) S.A. / agissant par Manacor (Luxembourg) S.A.
Gérant Unique / Gérant Unique
J. Mudde / M.C.J. Weijermans / J. Mudde / M.C.J. Weijermans
Administrateur / Administrateur

Le présent document a été rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Référence de publication: 2012028229/200.

(120036647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2012.

LCB Invest Co. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 158.459.

In the year two thousand twelve, on the sixth day of March.

Before Maître Edouard Delosch, notary public residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) LCB Prop Co. A S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 158.402 and having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) (LCB Prop Co. A),

here represented by José María Ortiz, Director, Manager, with professional address at 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney dated 5 March 2012,

2) LCB Prop Co. C S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 158.404 and having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) (LCB Prop Co. C),

here represented by José María Ortiz, Director, Manager, with professional address at 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney dated 5 March 2012,

in their capacity as shareholders of LCB Invest Co. S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 158.459 and having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-),

incorporated pursuant to a deed of Maître Edouard Delosch, then notary residing in Rambrouch, dated 30 December 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 27 April 2011, number 824 and whose articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of the before mentioned notary, dated 16 June 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 13 September 2011, number 2134 (the Company).

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to enact the following:

I. LCB Prop Co. A and LCB Prop Co. C are the shareholders of the Company (the Shareholders), representing the entire share capital of the Company, so that the meeting of the Shareholders can validly decide on all items of the agenda which are known to the Shareholders. The shareholders declare having been informed on the agenda of the Meeting beforehand and have waived all convening requirements and formalities;

II. the Shareholders take the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into voluntary liquidation, in accordance with article 14.1 of its articles of association.

Second resolution

The Shareholders resolve to appoint Mr. Richard Goddard, with professional address at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Mr. Yves Wagner, with professional address at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg and Mr. José María Ortiz, with professional address at 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern as liquidators of the Company (the Liquidators). As a consequence thereof, the Shareholders resolve that the Liquidators shall prepare a report in respect of the

results of the liquidation, in accordance with article 151 of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Law), that the Liquidators will have the broadest powers to perform their duties as defined in articles 144 to 148 bis of the 1915 Law, and that the Company will be bound towards third parties by the joint signature of any two (2) persons appointed as Liquidators of the Company.

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Declaration

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a German version and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Contern, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing persons, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Deutsche Uebersetzung des vorstehenden Textes

Am sechsten Tag des Monats März im Jahre zweitausendzwoölf.

Vor uns Notar Maître Edouard Delosch, mit Amtssitz in Diekirch, im Großherzogtum Luxemburg,

ERSCHIENEN:

1) die LCB Prop Co. A S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet und bestehend nach Luxemburger Recht, mit Gesellschaftssitz in 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, eingetragen im luxemburgischen Handelsund Gesellschaftsregister unter der Nummer B 158.402, mit einem Stammkapital von zwölf-tausend fünfhundert Euro (EUR 12.500,-) (LCB Prop Co. A),

hier vertreten durch José María Ortiz, Geschäftsführer, geschäftsansässig in 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Großherzogtum Luxemburg, aufgrund der Vollmacht, welche am 5. März 2012 erteilt wurde,

2) die LCB Prop Co. C S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet und bestehend nach Luxemburger Recht, mit Gesellschaftssitz in 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, eingetragen im luxemburgischen Handelsund Gesellschaftsregister unter der Nummer B 158.404, mit einem Stammkapital von zwölf-tausend fünfhundert Euro (EUR 12.500,-) (LCB Prop Co. C)

hier vertreten durch José María Ortiz, Geschäftsführer, geschäftsansässig in 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Großherzogtum Luxemburg, aufgrund der Vollmacht, welche am 5. März 2012 erteilt wurde,

in deren Eigenschaft als Gesellschafter der LCB Invest Co. S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet und bestehend nach luxemburgischen Recht, mit Gesellschaftssitz in 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, eingetragen im luxemburgischen Handels-und Gesellschaftsregister unter der Nummer 158.459, mit einem Stammkapital von zwölf-tausend fünfhundert Euro (EUR 12.500,-), gegründet durch die Urkunde von Maître Edouard Delosch, damals Notar mit Amtssitz in Rambrouch, Großherzogtum Luxemburg vom 30. Dezember 2010, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations am 27. April 2011, Nummer 824 und deren Satzung zum letzten Mal vom vorgenannten Notar am 16. Juni 2011 abgeändert wurde, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations am 13. September 2011, Nummer 2134 (die Gesellschaft).

Besagte Vollmachten, welche von den erschienenen Parteien und dem unterzeichnenden Notar ne varietur unterzeichnet wurden, werden der vorliegenden Urkunde zum Zwecke der Registrierung beigefügt.

Die erschienenen Parteien, vertreten wie oben dargestellt, haben den unterzeichnenden Notar ersucht, folgendes zu beurkunden:

I. LCB Prop Co. A und LCB Prop Co. C sind die Gesellschafter der Gesellschaft (die Gesellschafter), welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, so dass die Gesellschafterversammlung rechtskräftig über alle Tagesordnungspunkte, welche den Gesellschaftern bekannt ist, abstimmen kann. Die Gesellschafter erklären im Vorfeld der Versammlung über die Tagesordnung informiert worden zu sein und verzichten auf die Einhaltung sämtlicher Einberufungsbestimmungen oder Formalitäten.

II. Die Gesellschafter fassen folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschließen, die Gesellschaft mit sofortiger Wirkung aufzulösen und diese, in Übereinstimmung mit Artikel 14.1 der Gesellschaftssatzung, in eine freiwillige Liquidierung zu versetzen.

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafter beschließen Herrn Richard Goddard, geschäftsansässig in 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Herrn Yves Wagner, geschäftsansässig in 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg und Herrn José María Ortiz, geschäftsansässig in 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern als Liquidatoren der Gesellschaft zu bestellen (die Liquidatoren). Infolgedessen beschließen die Gesellschafter, dass die Liquidatoren einen Bericht bezüglich der Erträge der Liquidation, in Übereinstimmung mit Artikel 151 des Luxemburgischen Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, wie abgeändert (das 1915 Gesetz) erstellen sollen, dass die Liquidatoren zur Erfüllung ihrer Aufgaben mit den weitestgehenden Befugnissen ausgestattet, wie in den Artikeln 144 bis 148bis des 1915 Gesetzes vorgesehen, und dass die Gesellschaft gegenüber Dritten durch die gemeinsame Unterschrift von zwei (2) von den Liquidatoren ernannten Personen verpflichtet werden soll.

Voraussichtliche Kosten

Die voraussichtlichen Ausgaben, Kosten, Vergütungen und Aufwendungen jeglicher Art, welche von der Gesellschaft getragen werden sollen oder welche der Gesellschaft aufgrund der vorliegenden Urkunde entstehen, werden ungefähr eintausendfünfhundert Euro (EUR 1.500,-) betragen.

Erklärung

Der unterzeichnende Notar, welcher der englischen Sprache im Verständnis und im Sprachgebrauch mächtig ist, erklärt hiermit, dass auf Anfrage der erschienenen Parteien die Urkunde in englischer Sprache, gefolgt von einer deutschen Übersetzung, verfasst wurde und im Falle einer Abweichung zwischen dem englischen und deutschen Text, die englische Fassung maßgeblich sein soll.

Um dieses zu beurkunden wurde diese notarielle Urkunde am vorgenannten Tag in Contern aufgenommen.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Kompartmenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. M. Ortiz, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch le 8 mars 2012. Relation: DIE/2012/2885. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): THOLL.

Für gleichlautende Ausfertigung, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Memorial C.

Diekirch, den 8. März 2012

Référence de publication: 2012031446/128.

(120041367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2012.

Dynamic Vario Protect, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des Dynamic Vario Protect wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im November 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002192/10.

(120000984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

cominvest Rohstoff Safe Kick 5/2013, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des cominvest Rohstoff Safe Kick 5/2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im November 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002193/10.

(120000985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

OLB-FondsConceptPlus Chance, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des OLB-FondsConceptPlus Chance wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002201/10.

(120001558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

EDU Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: AUD 410.891,72.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 153.763.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-eighth day of the month of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of "EDU Luxco S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 153.763 incorporated on 16th June 2010 by deed of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1547 of 29th July 2010. The articles of association of the Company have been amended for the last time on 7th March 2011 by deed of Maître Léonie Grethen notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial number 1207 of 6th June 2011.

The Meeting was presided by Me Katia Panichi, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer Me Simone Gruber, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all forty-one million eighty-nine thousand one hundred and seventy-two (41,089,172) shares in issue in the Company were represented at the general meeting, and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the Meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

2. The agenda of the Meeting is as follows:

(A) To approve the transfer by PEP EDU Holdings LLC, of three hundred and ninety-eight thousand five hundred and sixty-two (398,562) shares, each having a nominal value of one Australian Dollar cent (AUD 0.01) to non-shareholders of the Company, being:

(i) thirty-six thousand six hundred and sixty-two (36,662) B Ordinary Shares, five thousand two hundred and thirty-seven (5,237) D Preferred Shares, five thousand two hundred and thirty-seven (5,237) E Preferred Shares, five thousand two hundred and thirty-seven (5,237) F Preferred Shares, two thousand six hundred and three (2,603) Preference Shares to Ms Mamie Watson, born on 31 January 1975 in Cowra, Australia residing at House 10, Street 44, Thao Dien, District 2, HCMC, Vietnam;

(ii) ninety-one thousand six hundred and sixty-two (91,662) B Ordinary Shares, thirteen thousand ninety-four (13,094) D Preferred Shares, thirteen thousand ninety-four (13,094) E Preferred Shares, thirteen thousand ninety-four (13,094) F Preferred Shares, six thousand five hundred and eight (6,508) Preference Shares to Mr Joseph Cece, born on 4 December 1952 in St Albans, Queens, New York residing at 3309 White Oak Road, Raleigh NC 27609, United States;

(iii) eighteen thousand three hundred and twenty-two (18,322) B Ordinary Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) D Preferred Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) E Preferred Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) F Preferred Shares, one thousand three hundred and one (1,301) Preference Shares to Mr John Hood, born on 2 January 1952 in New Zealand residing at Shipton Lodge, Shipton Under Wychwood, Chipping Norton, Oxfordshire OX7 6DG, United Kingdom;

(iv) eighteen thousand three hundred and twenty-two (18,322) B Ordinary Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) D Preferred Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) E Preferred Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) F Preferred Shares, one thousand three hundred and one (1,301) Preference Shares to Mr Steve Alesio, born on 2 April 1952 in Yonkers, New York residing at 262 Central Park West, Apt 13E, New York, NY 10024, United States;

(v) forty-five thousand eight hundred and thirty-one (45,831) B Ordinary Shares, six thousand five hundred and forty-seven (6,547) D Preferred Shares, six thousand five hundred and forty-seven (6,547) E Preferred Shares, six thousand five hundred and forty-seven (6,547) F Preferred Shares, three thousand two hundred and fifty-four (3,254) Preference Shares to Mr Treacy Bell, born on 19 February 1962 in Morrisville, New Zealand residing at 314 Victoria Ave, Remuera, Auckland, 1050, New Zealand and

(vi) fifty-four thousand nine hundred and eighty-five (54,985) B Ordinary Shares, seven thousand eight hundred and fifty-five (7,855) D Preferred Shares, seven thousand eight hundred and fifty-five (7,855) E Preferred Shares, seven thousand eight hundred and fifty-five (7,855) F Preferred Shares, three thousand nine hundred and four (3,904) Preference Shares to Mr Martin Nicholas, born on 4 April 1966 in Wantage, Oxfordshire, United Kingdom residing at 62 Fairlawn Avenue, Turramurra, NSW 2074, Australia

(B) To increase the issued share capital of the Company from its current amount of four hundred and ten thousand eight hundred and ninety-one Australian Dollars and seventy-two cents (AUD 410,891.72) to four hundred and ten thousand eight hundred and ninety-one Australian Dollars and seventy-eight cents (AUD 410,891.78) by the issue of six (6) G Deferred Shares (together the "New Shares") for a total subscription price of six Australian Dollar cents (AUD 0.06) (the "Subscription Price"); subscription to the New Shares by the persons set forth in the table below (together the "Subscribers") paid by way of a contribution in cash; allocation of the nominal value of the New Shares so issued to the share capital.

Subscribers	G Deferred Shares
Marnie Watson	1
Joseph Cece	1
John Hood	1
Steve Alesio	1
Treacy Bell	1
Martin Nicholas	1
Total	<u>6</u>

(C) Consequently to amend article 5.1 of the Company's articles of association so as to read as follows:

" **5.1. Issued share capital.** The issued share capital of the Company is set at four hundred and ten thousand eight hundred and ninety-one Australian Dollars and seventy-eight cents (AUD 410,891.78) divided into (i) fifteen million seven hundred and fifty-four thousand seven hundred and seventy-six (15,754,776) A ordinary shares (the "A Ordinary Shares"), (ii) one million seven hundred and sixty thousand five hundred and fifty-five (1,760,555) B ordinary shares (the "B Ordinary Shares" and together with the A Ordinary Shares, the "Ordinary Shares"), (iii) three hundred and twelve thousand five hundred (312,500) preference shares (the "Preference Shares"), (iv) fifteen million seven hundred and fifty-four thousand seven hundred and seventy-six (15,754,776) C deferred shares (the "C Deferred Shares"), and (v) two million five hundred and two thousand one hundred and eighty-five (2,502,185) class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), two million five hundred and two thousand one hundred and eighty-five (2,502,185) class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares") and two million five hundred and two thousand one hundred and eighty-five (2,502,185) class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares" and together with the Class D Preferred Shares and the Class E Preferred Shares, the "Preferred Shares") and sixteen (16) G deferred Shares (the "G Deferred Shares"), with a nominal value of one Australian Dollar cent (AUD 0.01) each. The Ordinary Shares, Preference Shares, C Deferred Shares, Preferred Shares and G Deferred Shares are hereafter (unless the context otherwise requires) together referred to as the "shares"."

After deliberation the Meeting unanimously took the following resolution:

First resolution

The Meeting resolved to approve the transfer by PEP EDU Holdings LLC, of three hundred eighty-nine thousand five hundred sixty-two (389,562) shares, each having a nominal value of one Australian Dollar cent (AUD 0.01) to non-shareholders of the Company, being:

(i) thirty-six thousand six hundred and sixty-two (36,662) B Ordinary Shares, five thousand two hundred and thirty-seven (5,237) D Preferred Shares, five thousand two hundred and thirty-seven (5,237) E Preferred Shares, five thousand two hundred and thirty-seven (5,237) F Preferred Shares, two thousand six hundred and three (2,603) Preference Shares to Ms Marnie Watson, born on 31 January 1975 in Cowra, Australia residing at House 10, Street 44, Thao Dien, District 2, HCMC, Vietnam;

(ii) ninety-one thousand six hundred and sixty-two (91,662) B Ordinary Shares, thirteen thousand ninety-four (13,094) D Preferred Shares, thirteen thousand ninety-four (13,094) E Preferred Shares, thirteen thousand ninety-four (13,094) F Preferred Shares, six thousand five hundred and eight (6,508) Preference Shares to Mr Joseph Cece, born on 4 December 1952 in St Albans, Queens, New York residing at 3309 White Oak Road, Raleigh NC 27609, United States;

(iii) eighteen thousand three hundred and twenty-two (18,322) B Ordinary Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) D Preferred Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) E Preferred Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) F Preferred Shares, one thousand three hundred and one (1,301) Preference Shares to Mr John Hood, born on 2 January 1952 in New Zealand residing at Shipton Lodge, Shipton Under Wyehwood, Chipping Norton, Oxfordshire OX7 6DG, United Kingdom;

(iv) eighteen thousand three hundred and twenty-two (18,322) B Ordinary Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) D Preferred Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) E Preferred Shares, two thousand

six hundred and eighteen (2,618) F Preferred Shares, one thousand three hundred and one (1,301) Preference Shares to Mr Steve Alesio, born on 2 April 1952 in Yonkers, New York residing at 262 Central Park West, Apt 13E, New York, NY 10024, United States;

(v) forty-five thousand eight hundred and thirty-one (45,831) B Ordinary Shares, six thousand five hundred and forty-seven (6,547) D Preferred Shares, six thousand five hundred and forty-seven (6,547) E Preferred Shares, six thousand five hundred and forty-seven (6,547) F Preferred Shares, three thousand two hundred and fifty-four (3,254) Preference Shares to Mr Treacy Bell, born on 19 February 1962 in Morrisville, New Zealand residing at 314 Victoria Ave, Remuera, Auckland, 1050, New Zealand and

(vi) thirty-six thousand six hundred and sixty-two (36,662) B Ordinary Shares, five thousand two hundred and thirty-seven (5,237) D Preferred Shares, five thousand two hundred and thirty-seven (5,237) E Preferred Shares, five thousand two hundred and thirty-seven (5,237) F Preferred Shares, two thousand six hundred and three (2,603) Preference Shares to Mr Martin Nicholas, born on 4 April 1966 in Wantage, Oxfordshire, United Kingdom residing at 62 Fairlawn Avenue, Turramurra, NSW 2074, Australia.

Second resolution

The Meeting resolved to increase the issued share capital of the Company from its current amount of four hundred and ten thousand eight hundred and ninety-one Australian Dollars and seventy-two cents (AUD 410,891.72) to four hundred and ten thousand eight hundred and ninety-one Australian Dollars and seventy-seven cents (AUD 410,891.77) by the issue of five (5) G Deferred Shares (together the "New Shares") for a total subscription price of five Australian Dollar cents (AUD 0.05) (the "Subscription Price").

The Subscribers, other than Mr John Hood, here represented by Me Katia Panichi, prenamed, therupon subscribed to the New Shares so issued for the Subscription Price paid by way of a payment in cash, all as more fully set forth in the table set forth in item 2 of the agenda, except that no G Deferred Share was subscribed to by Mr John Hood and thus no G Deferred Share was issued to him.

The meeting resolved to allocate an amount equal to the nominal value of the New Shares so issued to the share capital.

Evidence of the full payment of the total cash contributions of five Australian Dollar cents (AUD 0.05) was shown to the undersigned notary.

Third resolution

The Meeting resolved to amend article 5.1 of the Company's articles of association so as to read as follows:

" **5.1. Issued share capital.** The issued share capital of the Company is set at four hundred and ten thousand eight hundred and ninety-one Australian Dollars and seventy-seven cents (AUD 410,891.77) divided into (i) fifteen million seven hundred and fifty-four thousand seven hundred and seventy-six (15,754,776) A ordinary shares (the "A Ordinary Shares"), (ii) one million seven hundred and sixty thousand five hundred and fifty-five (1,760,555) B ordinary shares (the "B Ordinary Shares" and together with the A Ordinary Shares, the "Ordinary Shares"), (iii) three hundred and twelve thousand five hundred (312,500) preference shares (the "Preference Shares"), (iv) fifteen million seven hundred and fifty-four thousand seven hundred and seventy-six (15,754,776) C deferred shares (the "C Deferred Shares"), and (v) two million five hundred and two thousand one hundred and eighty-five (2,502,185) class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), two million five hundred and two thousand one hundred and eighty-five (2,502,185) class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares") and two million five hundred and two thousand one hundred and eighty-five (2,502,185) class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares" and together with the Class D Preferred Shares and the Class E Preferred Shares, the "Preferred Shares") and fifteen (15) G deferred Shares (the "G Deferred Shares"), with a nominal value of one Australian Dollar cent (AUD 0.01) each. The Ordinary Shares, Preference Shares, C Deferred Shares, Preferred Shares and G Deferred Shares are hereafter (unless the context otherwise requires) together referred to as the "shares".

"There being no further items on the agenda, the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at one thousand three hundred Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille onze, le vingt-huitième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, de résidence à Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés (l'«Assemblée») de «EDU Luxco S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 153.763, constituée le 16 juin 2010 suivant un acte reçu de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1547 le 29 juillet 2010. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 7 mars 2011 suivant un acte reçu de Maître Léonie Grethen, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial numéro 1207 le 6 juin 2011.

L'Assemblée a été présidée par Me Katia Panichi, maître en droit, résidant à Luxembourg.

A été nommée secrétaire et scrutateur Me Simone Gruber, maître en droit, résidant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. Les associés représentés et le nombre de parts sociales détenues par eux sont indiqués sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste sera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les quarante et un millions quatre-vingt-neuf mille cent soixante-douze (41.089.172) parts sociales émises dans la Société sont représentées à l'assemblée générale et les associés de la Société déclarent qu'ils ont eu connaissance préalable de l'ordre du jour, de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

(A) Approuver le transfert par PEP EDU Holdings LLC, de trois cent quatre vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-deux (398.562) parts sociales, ayant chacun une valeur nominale de un cent de dollar australien (AUD 0,01) à des non-associés de la Société, étant:

(i) trente-six mille six cent soixante-deux (36.662) Parts Sociales Ordinaires B, cinq mille deux cent trente-sept (5.237) Parts Sociales de Préférence de Classe D, cinq mille deux cent trente-sept (5.237) Parts Sociales de Préférence de Classe E, cinq mille deux cent trente-sept (5.237) Parts Sociales de Préférence de Classe F, deux mille six cent trois (2.603) Parts Sociales Préférentielles à Mme Marnie Watson, née le 31 janvier 1975 à Cowra, Australie, résidant au House 10, Street 44, Thao Dien, District 2, HCMC, Vietnam;

(ii) quatre-vingt-onze mille six cent soixante-deux (91.662) Parts Sociales Ordinaires B, treize mille quatre-vingt-quatorze (13.094) Parts Sociales de Préférence de Classe D, treize mille quatre-vingt-quatorze (13.094) Parts Sociales de Préférence de Classe E, treize mille quatre-vingt-quatorze (13.094) Parts Sociales de Préférence de Classe F, six mille cinq cent huit (6.508) Parts Sociales Préférentielles à M. Joseph Cece, né le 4 décembre 1952 à St Albans, Queens, New York, résidant au 3309 White Oak Road, Raleigh NC 27609, Etats-Unis d'Amérique;

(iii) dix-huit mille trois cent vingt-deux (18.322) Parts Sociales Ordinaires B, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe D, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe E, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe F, mille trois cent un (1.301) Parts Sociales Préférentielles à M. John Hood, né le 2 janvier 1952 en Nouvelle-Zélande, résidant au Shipton Lodge, Shipton Under Wychwood, Chipping Norton, Oxfordshire OX7 6DG, Royaume-Uni;

(iv) dix-huit mille trois cent vingt-deux (18.322) Parts Sociales Ordinaires B, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe D, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe E, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe F, mille trois cent un (1.301) Parts Sociales Préférentielles à M. Steve Alesio, né le 2 avril 1952 à Yonkers, New York, résidant au 262 Central Park West, Apt 13E, New York, NY 10024, Etats-Unis d'Amérique;

(v) quarante-cinq mille huit cent trente-et-un (45.831) Parts Sociales Ordinaires B, six mille cinq cent quarante-sept (6.547) Parts Sociales de Préférence de Classe D, six mille cinq cent quarante-sept (6.547) Parts Sociales de Préférence de Classe E, six mille cinq cent quarante-sept (6.547) Parts Sociales de Préférence de Classe F, trois mille deux cent cinquante-quatre (3.254) Parts Sociales Préférentielles à M. Treacy Bell, né le 19 février 1962 à Morrisville, Nouvelle-Zélande, résidant au 314 Victoria Ave, Remuera, Auckland, 1050, Nouvelle-Zélande; et

(vi) cinquante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-cinq (54.985) Parts Sociales Ordinaires B, sept mille huit cent cinquante-cinq (7.855) Parts Sociales de Préférence de Classe D, sept mille huit cent cinquante-cinq (7.855) Parts Sociales de Préférence de Classe E, sept mille huit cent cinquante-cinq (7.855) Parts Sociales de Préférence de Classe F, trois mille neuf cent quatre (3.904) Parts Sociales Préférentielles à M. Martin Nicholas, né le 4 avril 1966 à Wantage, Oxfordshire, Royaume-Uni, résidant au 62 Fairlawn Avenue, Turramurra, NSW 2074, Australie.

(B) Augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel de quatre cent dix mille huit cent quatre-vingt-onze dollars australiens et soixante-douze cents (AUD 410.891,72) à quatre cent dix mille huit cent quatre-vingt-onze dollars australiens et soixante-dix-huit cents (AUD 410.891,78) par l'émission de six (6) Parts Sociales Différées G (ensemble les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix total de souscription de six cents de dollar australien (AUD 0,06) (le «Prix de Souscription»); souscription aux Nouvelles Parts Sociales par les personnes énumérées dans le tableau ci-dessous (ensemble les «Souscripteurs») payées par un apport en numéraire; allocation de la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales ainsi émises au capital social.

Souscripteurs

Parts

	Sociales Différées G
Marnie Watson	1
Joseph Cece	1
John Hood	1
Steve Alesio	1
Treacy Bell	1
Martin Nicholas	1
Total	<u>6</u>

(C) Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

« **5.1. Capital social émis.** Le capital social émis de la Société est fixé à quatre cent dix mille huit cent quatre-vingt-onze dollars australiens et soixante-dix-huit cents (AUD 410.891,78) divisé en (i) quinze millions sept cent cinquante-quatre mille sept cent soixante-seize (15.754.776) parts sociales ordinaires A (les «Parts Sociales Ordinaires A»), (ii) un million sept cent soixante mille cinq cent cinquante-cinq (1.760.555) parts sociales ordinaires B (les «Parts Sociales Ordinaires B») et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires A, les «Parts Sociales Ordinaires»), (iii) trois cent douze mille cinq cents (312.500) parts sociales préférentielles (les «Parts Sociales Préférentielles»), (iv) quinze millions sept cent cinquante-quatre mille sept cent soixante-seize (15.754.776) parts sociales différées C (les «Parts Sociales Différées C»), et (v) deux millions cinq cent deux mille cent quatre-vingt-cinq (2.502.185) parts sociales de préférence de classe D (les «Parts Sociales de Préférence de Classe D»), deux millions cinq cent deux mille cent quatre-vingt-cinq (2.502.185) parts sociales de préférence de classe E (les «Parts Sociales de Préférence de Classe E») et deux millions cinq cent deux mille cent quatre-vingt-cinq (2.502.185) parts sociales de préférence de classe F (les «Parts Sociales de Préférence de Classe F») et ensemble avec les Parts Sociales de Préférence de Classe D et les Parts Sociales de Préférence de Classe E, les «Parts Sociales de Préférence»), et seize (16) Parts Sociales Différées G (les «Parts Sociales Différées G») d'une valeur nominale d'un cent de dollar australien (AUD 0,01) chacune. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales Préférentielles, les Parts Sociales Différées C, les Parts Sociales de Préférence et les Parts Sociales Différées G sont (à moins que le contexte ne l'exige autrement) ci-après désignées ensemble comme les «parts sociales».»

Après délibération, l'Assemblée a pris les décisions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée a décidé d'approuver le transfert par PEP EDU Holdings LLC, de trois cent quatre vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-deux (398.562) parts sociales, ayant chacun une valeur nominale de un cent de dollar australien (AUD 0,01) à des non-associés de la Société, étant:

(i) trente-six mille six cent soixante-deux (36.662) Parts Sociales Ordinaires B, cinq mille deux cent trente-sept (5.237) Parts Sociales de Préférence de Classe D, cinq mille deux cent trente-sept (5.237) Parts Sociales de Préférence de Classe E, cinq mille deux cent trente-sept (5.237) Parts Sociales de Préférence de Classe F, deux mille six cent trois (2.603) Parts Sociales Préférentielles à Mme Marnie Watson, née le 31 janvier 1975 à Cowra, Australie, résidant au House 10, Street 44, Thao Dien, District 2, HCMC, Vietnam;

(ii) quatre-vingt-onze mille six cent soixante-deux (91.662) Parts Sociales Ordinaires B, treize mille quatre-vingt-quatorze (13.094) Parts Sociales de Préférence de Classe D, treize mille quatre-vingt-quatorze (13.094) Parts Sociales de Préférence de Classe E, treize mille quatre-vingt-quatorze (13.094) Parts Sociales de Préférence de Classe F, six mille cinq cent huit (6.508) Parts Sociales Préférentielles to M. Joseph Cece, né le 4 décembre 1952 à St Albans, Queens, New York, résidant au 3309 White Oak Road, Raleigh NC 27609, Etats-Unis d'Amérique;

(iii) dix-huit mille trois cent vingt-deux (18.322) Parts Sociales Ordinaires B, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe D, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe E, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe F, mille trois cent un (1.301) Parts Sociales Préférentielles à M. John Hood, né le 2 janvier 1952 en Nouvelle-Zélande, résidant au Shipton Lodge, Shipton Under Wyehwood, Chipping Norton, Oxfordshire OX7 6DG, Royaume-Uni;

(iv) dix-huit mille trois cent vingt-deux (18.322) Parts Sociales Ordinaires B, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe D, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe E, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe F, mille trois cent un (1.301) Parts Sociales Préférentielles à M. Steve Alesio, né le 2 avril 1952 à Yonkers, New York, résidant au 262 Central Park West, Apt 13E, New York, NY 10024, Etats-Unis d'Amérique;

(v) quarante-cinq mille huit cent trente-et-un (45.831) Parts Sociales Ordinaires B, six mille cinq cent quarante-sept (6.547) Parts Sociales de Préférence de Classe D, six mille cinq cent quarante-sept (6.547) Parts Sociales de Préférence de Classe E, six mille cinq cent quarante-sept (6.547) Parts Sociales de Préférence de Classe F, trois mille deux cent cinquante-quatre (3.254) Parts Sociales Préférentielles à M. Treacy Bell, né le 19 février 1962 à Morrisville, Nouvelle-Zélande, résidant au 314 Victoria Ave, Remuera, Auckland, 1050, Nouvelle-Zélande; et

(vi) cinquante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-cinq (54.985) Parts Sociales Ordinaires B, sept mille huit cent cinquante-cinq (7.855) Parts Sociales de Préférence de Classe D, sept mille huit cent cinquante-cinq (7.855) Parts Sociales de Préférence de Classe E, sept mille huit cent cinquante-cinq (7.855) Parts Sociales de Préférence de Classe F, trois mille neuf cent quatre (3.904) Parts Sociales Préférentielles à M. Martin Nicholas, né le 4 avril 1966 à Wantage, Oxfordshire, Royaume-Uni, résidant au 62 Fairlawn Avenue, Turramurra, NSW 2074, Australie.

Deuxième résolution

L'Assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel de quatre cent dix mille huit cent quatre-vingt-onze dollars australiens et soixante-douze cents (AUD 410.891,72) à quatre cent dix mille huit cent quatre-vingt-onze dollars australiens et soixante-dix-sept cents (AUD 410.891,77) par l'émission de cinq (5) Parts Sociales Différées G (ensemble les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix total de souscription de cinq cents dollar australien (AUD 0,05) (le «Prix de Souscription»).

Les Souscripteurs, excepté pour M. John Hood, représentés par Maître Katia Panichi, susnommée, ont sur ce souscrit aux Nouvelles Parts Sociales ainsi émises pour le Prix de Souscription, payé par apport en numéraire, comme décrit plus précisément dans le tableau se trouvant au point 2 de l'ordre du jour, étant entendu qu'aucune Part Sociale Différée G n'a été souscrite par M. John Hood et que par conséquent aucune Part Sociale Différée ne lui a été émise.

L'Assemblée a décidé d'allouer un montant égal à la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales ainsi émises au capital social.

Preuve du paiement entier de l'apport en numéraire de six cents dollars australiens (AUD 0,06) a été donnée au notaire soussigné..

Troisième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

« **5.1. Capital social émis.** Le capital social émis de la Société est fixé à quatre cent dix mille huit cent quatre-vingt-onze dollars australiens et soixante-dix-sept cents (AUD 410.891,77) divisé en (i) quinze millions sept cent cinquante-quatre mille sept cent soixante-seize (15.754.776) parts sociales ordinaires A (les «Parts Sociales Ordinaires A»), (ii) un million sept cent soixante mille cinq cent cinquante-cinq (1.760.555) parts sociales ordinaires B (les «Parts Sociales Ordinaires B») et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires A, les «Parts Sociales Ordinaires»), (iii) trois cent douze mille cinq cents (312.500) parts sociales préférentielles (les «Parts Sociales Préférentielles»), (iv) quinze millions sept cent cinquante-quatre mille sept cent soixante-seize (15.754.776) parts sociales différées C (les «Parts Sociales Différées C»), et (v) deux millions cinq cent deux mille cent quatre-vingt-cinq (2.502.185) parts sociales de préférence de classe D (les «Parts Sociales de Préférence de Classe D»), deux millions cinq cent deux mille cent quatre-vingt-cinq (2.502.185) parts sociales de préférence de classe E (les «Parts Sociales de Préférence de Classe E») et deux millions cinq cent deux mille cent quatre-vingt-cinq (2.502.185) parts sociales de préférence de classe F (les «Parts Sociales de Préférence de Classe F») et ensemble avec les Parts Sociales de Préférence de Classe D et les Parts Sociales de Préférence de Classe E, les «Parts Sociales de Préférence»), et quinze (15) Parts Sociales Différées G (les «Parts Sociales Différées G») d'une valeur nominale d'un cent de dollar australien (AUD 0,01) chacune. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales Préférentielles, les Parts Sociales Différées C, les Parts Sociales de Préférence et les Parts Sociales Différées G sont (à moins que le contexte ne l'exige autrement) ci-après désignées ensemble comme les «parts sociales»,»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui seront supportés par la Société sont estimés à mille trois cents euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demandé des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et les texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: K. PANICHI, S. GRUBER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 3 novembre 2011. Relation: LAC/2011/48777. Reçu soixante quinze euros (75.- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée par Maître Gérard Lecuit, Notaire de résidence à Luxembourg, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

Luxembourg, le 17 février 2012.

G. LECUIT.

Référence de publication: 2012030177/336.

(120039047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2012.

EDU Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: AUD 410.891,77.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 153.763.

In the year two thousand and eleven, on the fourteenth day of the month of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of "EDU Luxco S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 153.763 incorporated on 16th June 2010 by deed of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1547 of 29th July 2010.

The articles of association of the Company have been amended for the last time on 28th October 2011 by deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial.

The Meeting was presided by Me Ana Bramao, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer Me Nora Filali, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all forty-one million eighty-nine thousand one hundred and seventy-seven (41,089,177) shares in issue in the Company were represented at the general meeting, and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the Meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

2. The agenda of the Meeting is as follows:

Agenda

A) To amend the second paragraph of article 7.2.2. of the Company's articles of association so as to read as follows:

"A Permitted Manager Transferee may transfer any of the Luxco Securities transferred to it under the previous paragraph of this article 7.2.2. or paragraph (a) (v) of article 7.2.4. to any other Permitted Manager Transferee or to the Original Individual Member."

B) To amend article 7.2.3. of the Company's articles of association so as to read as follows:

" **7.2.3. Ceasing to be a permitted transferee.** If a Permitted Manager Transferee to whom an Original Individual Member (or another Permitted Manager Transferee or Providence or any Permitted Providence Transferee) has transferred Luxco Securities, while it is a shareholder, ceases to be a Permitted Manager transferee it must, within 15 Business Days of ceasing to be a Permitted Manger Transferee of the applicable Original Individual Member, transfer the Luxco Securities held by it to the Original Individual Member(s) or to another Permitted Manager Transferee otherwise the Permitted Manager Transferee is deemed to have given a Transfer Notice under article 7.3.2."

C) To amend article 7.2.4. (a) (v) of the Company's articles of association so as to read as follows:

"(v) any non-executive director or senior manager of any Group Company or a Permitted Manager Transferee of any such person, as the case may be), including pursuant to the transfer of any securities under the MJSP; and"

D) To amend the definitions of "Permitted Manager Transferee", "Permitted Peterson Transferee" and "Retiring Members" contained in article 18 of the Company's articles of association so as to read as follows:

Permitted Manager Transferee	means (i) a Controlled Company, (ii) the spouse or adult children or adult step children of an Original Individual Member, (iii) the trustee or trustees of a family trust setup wholly for the benefit of one or more of the Original Individual Member and/or that Original Individual Members spouse, children or step children or (iv) such other person approved by Providence in writing from time to time to be a Permitted Manager Transferee."
"Permitted Petersen Transferee	means (i) a Controlled Company, (ii) the spouse or adult children or adult step children of Arvid Petersen, (iii) the trustee or trustees of a family trust set up wholly for the benefit of one or more of Arvid Petersen and/or Arvid Petersen's spouse, children or step children or (iv) such other person approved by Providence in writing from time to time to be a Permitted Petersen Transferee."
"Retiring Members	means: (i) a Departing Employee, for all Luxco Securities of whatever class then held by that Departing Employee; and (ii) any Permitted Manager Transferee of that Departing Employee who holds Luxco Securities for all Luxco Securities so held."

E) To acknowledge that the transfer by PEP EDU Holdings LLC of eighteen thousand three hundred and twenty-two (18,322) B Ordinary Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) D Preferred Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) E Preferred Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) F Preferred Shares, one thousand three hundred and one (1,301) Preference Shares to Mr John Hood, born on 2 January 1952 in New Zealand residing at Shipton Lodge, Shipton Under Wychwood, Chipping Norton, Oxfordshire OX7 6DG, United Kingdom as approved by the extraordinary general meeting of shareholders held on 28 October 2011 did not and will not take place.

F) To approve the transfer by PEP EDU Holdings LLC, of 27,478 shares, each having a nominal value of one Australian Dollar cent (AUD 0.01) to non-shareholders of the Company, being:

(i) 9,161 B Ordinary Shares, 1,309 D Preferred Shares, 1,309 E Preferred Shares, 1,309 F Preferred Shares, 651 Preference Shares to Ms. Emma Elizabeth Earl, born on 14 May 1955 in London, United Kingdom residing at Shipton Lodge, Shipton Under Wychwood, Chipping Norton, Oxfordshire OX7 6DG, United Kingdom; and

(ii) 9,161 B Ordinary Shares, 1,309 D Preferred Shares, 1,309 E Preferred Shares, 1,309 F Preferred Shares, 1 G Deferred Share, 650 Preference Shares to be held jointly by Mr. David Stewart Kingston and Mr. Christopher Robert Darlow as trustees for the Hood Family Trust of c/o David Kingston Limited, PO Box 101-165, North Shore Mail Centre, Auckland 0745.

G) To increase the issued share capital of the Company from its current amount of four hundred and ten thousand eight hundred and ninety-one Australian Dollars and seventy-seven cents (AUD 410,891.77) to four hundred and eleven thousand three hundred eighteen Australian Dollars and thirty-eight cents (AUD 411,318.38) by the issue of 16,150 A Ordinary Shares, 16,150 B Deferred Shares, 2,307 D Preferred Shares, 2,307 E Preferred Shares, 2,307 F Preferred Shares and 3,440 Preference Shares (together the "New Shares") for a total subscription price of four hundred and ninety-nine thousand nine hundred and forty-two Australian Dollars and eighty-seven cents (AUD 499,942.87) (the "Subscription Price"); subscription to the New Shares by the persons set forth in the table below (together the "Subscribers") paid by way of a contribution in cash; allocation of the nominal value of the New Shares so issued to the share capital and an amount of four hundred and ninety-nine thousand five hundred and sixteen Australian Dollars and twenty-six cents (AUD 499,516.26) to the freely distributable share premium.

Subscribers	A Ordinary Shares	C Deferred Shares	D Preferred Shares	E Preferred Shares	F Preferred Shares	Preference Shares
Emma Elizabeth Earl	3,229	3,229	461	461	461	688
David Stewart Kingston and Christopher Robert Darlow jointly as trustees for						
The Hood Family Trust	3,230	3,230	462	462	462	688
Steve William Alesio	9,691	9,691	1,384	1,384	1,384	2,064
Total	16,150	16,150	2,307	2,307	2,307	3,440

H) Consequently to amend article 5.1 of the Company's articles of association so as to read as follows:

" **5.1. Issued share capital.** The issued share capital of the Company is set at four hundred eleven thousand three hundred and eighteen Australian Dollars and thirty-eight cents (AUD 411,318.38) divided into (i) fifteen million seven hundred seventy thousand nine hundred and twenty-six (15,770,926) A ordinary shares (the "A Ordinary Shares"), (ii) one million seven hundred and sixty thousand five hundred and fifty-five (1,760,555) B ordinary shares (the "B Ordinary Shares" and together with the A Ordinary Shares, the "Ordinary Shares"), (iii) three hundred fifteen thousand nine hundred and forty (315,940) preference shares (the "Preference Shares"), (iv) fifteen million seven hundred seventy thousand nine hundred and twenty-six (15,770,926) C deferred shares (the "C Deferred Shares"), and (v) two million five hundred and

four thousand four hundred and ninety-two (2,504,492) class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), two million five hundred and four thousand four hundred and ninety-two (2,504,492) class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares") and two million five hundred and four thousand four hundred and ninety-two (2,504,492) class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares" and together with the Class D Preferred Shares and the Class E Preferred Shares, the "Preferred Shares") and sixteen (16) G deferred Shares (the "G Deferred Shares"), with a nominal value of one Australian Dollar cent (AUD 0.01) each. The Ordinary Shares, Preference Shares, C Deferred Shares, Preferred Shares and G Deferred Shares are hereafter (unless the context otherwise requires) together referred to as the "shares".

After deliberation the Meeting unanimously took the following resolution:

First resolution

The Meeting resolved to amend the second paragraph of article 7.2.2. of the Company's articles of association as set forth in item A of the agenda.

Second resolution

The Meeting resolved to amend article 7.2.3. of the Company's articles of association as set forth in item B of the agenda.

Third resolution

The Meeting resolved to amend article 7.2.4 (a) (v) of the Company's articles of association as set forth in item C of the agenda.

Fourth resolution

The Meeting resolved to amend the definitions of "Permitted Manager Transferee", "Permitted Peterson Transferee" and "Retiring Members" contained in article 18 of the Company's articles of association as set forth in item D of the agenda.

Fifth resolution

The Meeting resolved to acknowledge that the transfer by PEP EDU Holdings LLC of eighteen thousand three hundred and twenty-two (18,322) B Ordinary Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) D Preferred Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) E Preferred Shares, two thousand six hundred and eighteen (2,618) F Preferred Shares, one thousand three hundred and one (1,301) Preference Shares to Mr John Hood, born on 2 January 1952 in New Zealand residing at Shipton Lodge, Shipton Under Wychwood, Chipping Norton, Oxfordshire OX7 6DG, United Kingdom as approved by the extraordinary general meeting of shareholders held on 28 October 2011 did not and will not take place.

Sixth resolution

The Meeting resolved to approve the transfer by PEP EDU Holdings LLC, of 27,478 shares, each having a nominal value of one Australian Dollar cent (AUD 0.01) to non-shareholders of the Company, being:

(i) 9,161 B Ordinary Shares, 1,309 D Preferred Shares, 1,309 E Preferred Shares, 1,309 F Preferred Shares, 651 Preference Shares to Ms. Emma Elizabeth Earl, born on 14 May 1955 in London, United Kingdom residing at Shipton Lodge, Shipton Under Wychwood, Chipping Norton, Oxfordshire OX7 6DG, United Kingdom; and

(ii) 9,161 B Ordinary Shares, 1,309 D Preferred Shares, 1,309 E Preferred Shares, 1,309 F Preferred Shares, 1 G Deferred Share, 650 Preference Shares to be held jointly by Mr. David Stewart Kingston and Mr. Christopher Robert Darlow as trustees for the Hood Family Trust of c/o David Kingston Limited, PO Box 101-165, North Shore Mail Centre, Auckland 0745.

Seventh resolution

The Meeting resolved to increase the issued share capital of the Company from its current amount of four hundred and ten thousand eight hundred and ninety-one Australian Dollars and seventy-seven cents (AUD 410,891.77) to four hundred and eleven thousand three hundred eighteen Australian Dollars and thirty-eight cents (AUD 411,318.38) by the issue of 16,150 A Ordinary Shares, 16,150 C Deferred Shares, 2,307 D Preferred Shares, 2,307 E Preferred Shares, 2,307 F Preferred Shares and 3,440 Preference Shares (together the "New Shares") for a total subscription price of four hundred and ninety-nine thousand nine hundred and forty-two Australian Dollars and eighty-seven cents (AUD 499,942.87) (the "Subscription Price").

The subscribers, here represented by Me Ana Bramao, prenamed, thereupon subscribed to the New Shares so issued for the Subscription Price paid by way of a payment in cash, all as more fully set forth in the table set forth in item G of the agenda.

The Meeting resolved to allocate an amount equal to the nominal value of the New Shares so issued to the share capital and an amount of four hundred and ninety-nine thousand five hundred and sixteen Australian Dollars and twenty-six cents (AUD 499,516.26) to the freely distributable share premium.

Evidence of the full payment of the total cash contribution of four hundred and ninety-nine thousand nine hundred and forty-two Australian Dollars and eighty-seven cents (AUD 499,942.87) was shown to the undefined notary.

Eighth resolution

The Meeting resolved to amend article 5.1 of the Company's articles of association as set forth in item H of the agenda. There being no further items on the agenda, the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at two thousand three hundred Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suivi par la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le quatorzième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, résidant à Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire (l'"Assemblée") des associés de "EDU Luxco S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 153.763 constituée le 16 juin 2010 par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant au Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") numéro 1547 du 29 juillet 2010. Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois le 28 octobre 2011 par acte du notaire soussigné, non encore publié au Mémorial.

L'Assemblée était présidée par Me Ana Bramao, maître en droit, résidant à Luxembourg.

Il a été nommée secrétaire et scrutateur Me Nora Filali, maître en droit, résidant à Luxembourg.

Le président a déclaré et demandé au notaire d'acter ce qui suit:

1. Les associés représentés et le nombre de parts sociales que chacun d'entre eux détient sont renseignés sur une liste de présence qui est signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste restera annexée au présent acte afin d'être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Tel qu'il appert de ladite liste, toutes les quarante-et-un millions quatre-vingt-neuf mille cent soixante-dix-sept (41.089.177) parts sociales en émission dans la Société étaient représentées à l'assemblée générale, et les associés de la Société ont déclaré qu'ils avaient eu connaissance préalable de l'ordre du jour de sorte que l'Assemblée était valablement constituée et pouvait valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant

Ordre du jour

A) La modification du second paragraphe de l'article 7.2.2. des statuts de la Société afin qu'il se lise comme suit:

"Un Cessionnaire Manager Autorisé peut transférer tout Titre Luxco qui lui a été transféré en vertu du précédent paragraphe du présent article 7.2.2 ou paragraphe (a) (v) de l'article 7.2.4. à tout autre Cessionnaire Manager Autorisé ou à l'Individu Détenteur Originnaire."

B) La modification de l'article 7.2.3. des statuts de la Société afin qu'il se lise comme suit:

« **7.2.3. Cessation d'être un cessionnaire autorisé.** Si un Cessionnaire Manager Autorisé auquel un Individu Détenteur Originnaire (ou un autre Cessionnaire Manager Autorisé ou Providence ou tout autre Cessionnaire Providence Autorisé) a transféré des Titres Luxco, lorsqu'il est un associé, cesse d'être un Cessionnaire Manager Autorisé, il doit, endéans 15 Jours Ouvrables à partir de la date où il a cessé d'être un Cessionnaire Manager Autorisé de l'Individu Détenteur Originnaire concerné, transférer les Titres Luxco qu'il détient à (aux) Individu(s) Détenteur(s) Original(aux) ou à tout autre Cessionnaire Manager Autorisé en l'absence de quoi le Cessionnaire Manager Autorisé est considéré comme ayant donné un Avis de Transfert en vertu de l'article 7.3.2.»

C) La modification de l'article 7.2.4. (a) (v) des statuts de la Société afin qu'il se lise comme suit:

«(v) tout administrateur non-exécutif ou gérant senior d'une Société du Group ou un Cessionnaire Manager Autorisé d'une telle personne, le cas échéant, y compris en vertu d'un transfert de titres en vertu du MISP; et»

D) La modification des définitions de «Cessionnaire Manager Autorisé», «Cessionnaire Petersen Autorisé» et «Associé qui se Retire» contenues dans l'article 18 des statuts afin qu'elles se lisent comme suit:

- «Cessionnaire Manager Autorisé signifie (i) une Société Contrôlée, (ii) l'époux/se ou enfant(s) adulte(s) ou beaux enfants adultes d'un Individu Détenteur Originnaire, (iii) le trustee ou les trustees d'un trust familial mis en place totalement pour les besoins d'un ou de plusieurs des Individus Détenteurs Originaires et/ou l'époux/se, enfants ou beaux enfants de cet Individu Détenteur Originnaire, ou (iv) toute autre personne approuvée par Providence par écrit de temps à autre comme étant un Cessionnaire Manager Autorisé.»
- «Cessionnaire Petersen Autorisé signifie (i) une Société Contrôlée, (ii) l'épouse ou enfant(s) adulte(s) ou beaux enfants adultes d'Arvid Petersen, (iii) le trustee ou les trustees d'un trust familial mis en place totalement pour les besoins d'Arvid Petersen ou d'un ou de plusieurs enfants ou beaux enfants de Arvid Petersenet /ou de son épouse, ou (iv) toute autre personne approuvée par Providence par écrit de temps à autre comme étant un Cessionnaire Petersen Autorisé.»
- «Associé qui se Retire signifie:
(i) un Employé au Départ pour tous les Titres Luxco de quelque Classe que ce soit alors détenus par cet Employé au Départ; et
(ii) tout Cessionnaire Manager Autorisé auquel des Titres Luxco précédemment détenus par cet Employé au Départ ont été transférés.»

E) De reconnaître que le transfert par PEP EDU Holdings LLC de dix-huit mille trois cent vingt-deux (18.322) Parts Sociales Ordinaires B, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe D, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe E, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe F, mille trois cent une (1.301) Parts Sociales Préférentielles à M. John Hood, né le 2 janvier 1952 en Nouvelle-Zélande résidant à Shipton Lodge, Shipton Under Wychwood, Chipping Norton, Oxfordshire OX7 6DG, Royaume-Uni tel qu'approuvé par l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 28 octobre 2011 n'a pas et n'aura pas lieu.

F) D'approuver le transfert par PEP EDU Holdings LLC, de 27.478 parts sociales, chacune ayant une valeur nominale d'un cent de Dollar Australien (0,01 AUD) à des non associés de la Société, étant:

(i) 9.161 Parts Sociales Ordinaires B, 1.309 Parts Sociales de Préférence de Classe D, 1.309 Parts Sociales de Préférence de Classe E, 1.309 Parts Sociales de Préférences de Classe F, 651 Parts Sociales Préférentielles à Mme Emma Elizabeth Earl, née le 14 mai 1955 à Londres, Royaume-Uni résidant à Shipton Lodge, Shipton Under Wychwood, Chipping Norton, Oxfordshire OX7 6DG, Royaume-Uni; et

(ii) 9.161 Parts Sociales Ordinaires B, 1.309 Parts Sociales de Préférence de Classe D, 1.309 Parts Sociales de Préférence de Classe E, 1.309 Parts Sociales de Préférence de Classe F, 1 Part Sociale Différée de Classe G, 650 Parts Sociales Préférentielles qui seront détenues conjointement par M. David Stewart Kingston et M. Christopher Robert Darlow en tant que trustees de The Hood Family Trust de c/o David Kingston Limited, PO Box 101-165, North Shore Mail Centre, Auckland 0745.

G) D'augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel de quatre cent dix mille huit cent quatre-vingt-onze Dollars Australiens et soixante-dix-sept cents (410.891,77 AUD) à quatre cent onze mille trois cent dix-huit Dollars Australiens et trente-huit cents (411.318,38 AUD) par l'émission de seize mille cent cinquante (16.150) Parts Sociales Ordinaires A, seize mille cent cinquante (16.150) Parts Sociales Différées C, deux mille trois cent sept (2.307) Parts Sociales de Préférence D, deux mille trois cent sept (2.307) Parts Sociales de Préférence E, deux mille trois cent sept (2.307) Parts Sociales de Préférence F et trois mille quatre cent quarante (3.440) Parts Sociales Préférentielles (ensemble les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix total de souscription de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quarante-deux Dollars Australiens et quatre-vingt-sept cents (499.942,87 AUD) (le "Prix de Souscription"); souscription aux Nouvelles Parts Sociales par les personnes listées dans le tableau ci-dessous (ensemble les "Souscripteurs") payées par un apport en numéraire; allocation de la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales ainsi émises au capital social et un montant de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent seize Dollars Australiens et vingt-six-cents (499.516,26 AUD) au compte de prime d'émission librement distribuable de la Société.

Souscripteurs	Parts Sociales Ordinaires A	Parts Sociales Différées C	Parts Sociales de Préférence D	Parts Sociales de Préférence E	Parts Sociales de Préférence F	Parts Sociales Préférentielles
Emma Elizabeth Earl	3.229	3.229	461	461	461	688
David Stewart Kingston et Christopher Robert Darlow conjointement en tant que trustees de The Hood Family	3.230	3.230	462	462	462	688

Trust						
Steve William						
Alesio	9.691	9.691	1.384	1.384	1.384	2.064
Total	16.150	16.150	2.307	2.307	2.307	3.440

H) Modification conséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société afin qu'il se lise comme suit:

« **5.1. Capital social émis.** Le capital social émis de la Société est fixé à quatre cent onze mille trois cent dix-huit Dollars Australiens et trente-huit cents (411.318,38 AUD) divisé en (i) quinze millions sept cent soixante-dix mille neuf cent vingt-six (15.770.926) parts sociales ordinaires A (les «Parts Sociales Ordinaires A»), (ii) un million sept cent soixante mille cinq cent cinquante-cinq (1.760.555) parts sociales ordinaires B (les «Parts Sociales Ordinaires B») et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires A, les «Parts Sociales Ordinaires»), (iii) trois cent quinze mille neuf cent quarante (315.940) parts sociales préférentielles (les «Parts Sociales Préférentielles»), (iv) quinze millions sept cent soixante-dix mille neuf cent vingt-six (15.770.926) parts sociales différées C (les «Parts Sociales Différées C»), et (v) deux millions cinq cent quatre mille quatre cent quatre-vingt-douze (2,504,492) parts sociales de préférence de classe D (les «Parts Sociales de Préférence de Classe D»), deux millions cinq cent quatre mille quatre cent quatre-vingt-douze (2,504,492) parts sociales de préférence de classe E (les «Parts Sociales de Préférence de Classe E») et deux millions cinq cent quatre mille quatre cent quatre-vingt-douze (2,504,492) parts sociales de préférence de classe F (les «Parts Sociales de Préférence de Classe F») et ensemble avec les Parts Sociales de Préférence de Classe D et les Parts Sociales de Préférence de Classe E, les «Parts Sociales de Préférence»), et seize (16) Parts Sociales Différées G (les «Parts Sociales Différées G») d'une valeur nominale d'un cent de Dollar Australien (AUD 0,01) chacune. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales Préférentielles, les Parts Sociales Différées C, les Parts Sociales de Préférence et les Parts Sociales Différées G sont (à moins que le contexte ne l'exige autrement) ci-après désignées ensemble comme les «parts sociales».»

Après délibération, l'Assemblée a pris unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée a décidé de modifier le deuxième paragraphe de l'article 7.2.2 des statuts de la Société comme figurant au point A de l'ordre du jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 7.2.3. des statuts de la Société comme figurant au point B de l'ordre du jour.

Troisième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 7.2.4 (a) (v) des statuts de la Société comme figurant au point C de l'ordre du jour.

Quatrième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier les définitions de "Cessionnaire Manager Autorisé", "Cessionnaire Peterson Autorisé" et "Associé qui se Retire" contenues dans l'article 18 des statuts de la Société comme figurant au point D de l'ordre du jour.

Cinquième résolution

L'Assemblée a décidé de reconnaître que le transfert par PEP EDU Holdings LLC de dix-huit mille trois cent vingt-deux (18.322) Parts Sociales Ordinaires B, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe D, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe E, deux mille six cent dix-huit (2.618) Parts Sociales de Préférence de Classe F, mille trois cent une (1.301) Parts Sociales Préférentielles à M. John Hood, né le 2 janvier 1952 en Nouvelle-Zélande résidant à Shipton Lodge, Shipton Under Wychwood, Chipping Norton, Oxfordshire OX7 6DG, Royaume-Uni tel qu'approuvé par l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 28 octobre 2011 n'a pas et n'aura pas lieu.

Sixième résolution

L'Assemblée a décidé d'approuver le transfert par PEP EDU Holdings LLC, de 27.478 parts sociales, chacune ayant une valeur nominale d'un cent de Dollar Australien (0,01 AUD) à des non associés de la Société, étant:

(i) 9.161 Parts Sociales Ordinaires B, 1.309 Parts Sociales de Préférence de Classe D, 1.309 Parts Sociales de Préférences de Classe E, 1.309 Parts Sociales de Préférences de Classe F, 651 Parts Sociales Préférentielles à Mme Emma Elizabeth Earl, née le 14 mai 1955 à Londres, Royaume-Uni résidant à Shipton Lodge, Shipton Under Wychwood, Chipping Norton, Oxfordshire OX7 6DG, Royaume-Uni; et

(ii) 9.161 Parts Sociales Ordinaires B, 1.309 Parts Sociales de Préférence de Classe D, 1.309 Parts Sociales de Préférence de Classe E, 1.309 Parts Sociales de Préférence de Classe F, 1 Part Sociale Différée de Classe G, 650 Parts Sociales Préférentielles qui seront détenues conjointement par M. David Stewart Kingston et M. Christopher Robert Darlow en tant que trustees de The Hood Family Trust de c/o David Kingston Limited, PO Box 101-165, North Shore Mail Centre, Auckland 0745.

Septième résolution

L'Assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel de quatre cent dix mille huit cent quatre-vingt-onze Dollars Australiens et soixante-dix-sept cents (410.891,77 AUD) à quatre cent onze mille trois cent dix-huit Dollars Australiens et trente-huit cents (411.318,38 AUD) par l'émission de seize mille cent cinquante (16.150) Parts Sociales Ordinaires A, seize mille cent cinquante (16.150) Parts Sociales Différées C, deux mille trois cent sept (2.307) Parts Sociales de Préférence D, deux mille trois cent sept (2.307) Parts Sociales de Préférence E, deux mille trois cent sept (2.307) Parts Sociales de Préférence F et trois mille quatre cent quarante (3.440) Parts Sociales Préférentielles (ensemble les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix total de souscription de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quarante-deux Dollars Australiens et quatre-vingt-sept cents (499.942,87 AUD) (le "Prix de Souscription"); souscription aux Nouvelles Parts Sociales par les personnes listées dans le tableau ci-dessus (ensemble les "Souscripteurs").

Les Souscripteur ici représentés par Me Ana Bramao, prénommée, ont ainsi souscrit aux Nouvelles Parts Sociales pour le Prix de Souscription payé par apport en numéraire, et ceci tel que plus précisément décrit au point G de l'ordre du jour.

L'Assemblée a décidé d'allouer un montant égal à la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales ainsi émises au capital social et un montant de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent seize Dollars Australiens et vingt-six cents (499.516,26 AUD) au compte de prime d'émission librement distribuable de la Société.

Preuve du paiement intégral de l'apport en numéraire total de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quarante-deux Dollars Australiens et quatre-vingt-sept cents (499.942,87 AUD) a été montrée au notaire instrumentant.

Huitième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société comme figurant sous le point H de l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui seront supportés par la Société sont estimés à deux mille trois cents euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: A. BRAMAO, N. FILALI, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 décembre 2011. Relation: LAC/2011/55999. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg

Luxembourg, le 17 février 2012.

G..LECUIT.

Référence de publication: 2012030178/358.

(120039047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2012.

Garant Dynamic, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des Garant Dynamic wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002194/10.

(120000986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

cominvest Asia Safe Kick 7/2012, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des cominvest Asia Safe Kick 7/2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002195/10.

(120000987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

Allianz Multi Asia Active, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des Allianz Multi Asia Active wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002196/10.

(120000988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

MetallRente FONDS PORTFOLIO, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des MetallRente FONDS PORTFOLIO wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Januar 2012

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002197/10.

(120000989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

Commerzbank allstars-anlage, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des Commerzbank allstars-anlage wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002198/10.

(120001555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

OLB-FondsConceptPlus Wachstum, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des OLB-FondsConceptPlus Wachstum wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002199/10.

(120001556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

RO Familen, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 42, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 164.752.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-seventh day of February.

Before US Maître Carlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- Soren Vang Andersen, born on November 3, 1968, in Aalborg, Denmark, and residing at 42, rue de la Libération, L-4210 Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, being the holder of twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one Euro (EUR 1) each and an aggregate par value of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500),

representing the entire issued share capital of Ro Familsen, a private limited liability company – private wealth management company, with registered office at 42, rue de la Libération, L-4210 Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 164.752, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on November 18, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, N° 2884 of November 25, 2011, which articles of association have not been amended since the incorporation (the “Company”);

(Hereafter referred to as the “Sole Shareholder”).

Such appearing person has requested the notary to state as follows:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. The agenda of the meeting is the following:

1. Presentation of the draft common terms of the merger providing for the absorption of SVA Holding ApS, a private limited liability company (“anpartsselskab”) under Danish law, having its registered office at Vingårdsgade 22, 9000 Aalborg, Denmark, having a share capital of DKK 125,000 (approx. EUR 16,824) registered with the Danish Commerce and Companies Agency under number 27982336;

2. Acknowledgement of the waiver by the Sole Shareholder of (i) the setting up of the written report of the sole manager of the Company explaining the terms of the merger and the legal and economic grounds for it as required by article 265 (3) of the Luxembourg law dated August 10, 1915 on commercial companies as amended from time to time (the “Law”) and (ii) the examination of the common draft terms of the merger by independent experts and the related report as required by article 266 (5) of the Law;

3. Acknowledgement that the documents required by article 267 of the Law have been deposited at the registered office of the Company for due inspection by the Sole Shareholder at least one month before the date hereof;

4. Approval of the draft terms of the merger and decision to carry out the merger by way of the absorption of SVA Holding ApS, prenamed;

5. Allocation of the newly issued shares of the Company to the sole shareholder of SVA Holding ApS;

6. Amendment of the first paragraph of the article 6.1 of the articles of association of the Company (the “Articles”);

7. Granting of all powers to the sole manager of the Company and to the undersigned notary to carry out, in accordance with the provisions of article 273 (2) of the Law, publicity measures and all other steps required by the Law and to register the newly issued shares of the Company in the shareholders’ register of the Company;

8. Acknowledgment of the realisation of the merger on the date of the concurring general meetings of the shareholders of the merging companies approving the merger, notwithstanding the provisions of the Law regarding the effects of the merger towards third parties; and

9. Miscellaneous.

III. This having been declared, on basis of the agenda, the Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder notes that the sole manager of the Company has presented to him the draft common terms of the merger dated December 12, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, N° 44 of January 6, 2012 and published in the Danish Official Gazette dated January 10, 2012, in accordance with article 262 of the Law and providing for the absorption by the Company of SVA Holding ApS, prenamed (the “Absorbed Company”), whereby the merger will be carried out by the transfer, further to the dissolution without liquidation, of all the assets and liabilities, without any restriction or limitation, of the Absorbed Company to the Company (the “Merger Proposal”).

Second resolution

The Sole Shareholder acknowledges that he has waived, by way of a letter, (i) the setting up of the written report of the sole manager of the Company explaining the terms of the merger and the legal and economic grounds for it as required by article 265 (3) of the Law and (ii) the examination of the common draft terms of the merger by independent experts and the related report as required by article 266 (5) of the Law. The above-mentioned waiver letter will remain annexed to the present deed.

Third resolution

The Sole Shareholder acknowledges that all the documents required by article 267 of the Law have been deposited at the registered office of the Company for due inspection by the Sole Shareholder of the Company at least one month before the date hereof.

A certificate attesting the deposit of the above mentioned documents, duly signed by the Sole Shareholder, will remain annexed to the present deed.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to approve the Merger Proposal and to carry out the merger by way of the absorption of the Absorbed Company by the Company, in accordance with the conditions detailed in the Merger Proposal, and in

particular, in exchange for the contribution of all the assets and liabilities of the Absorbed Company to the Company, being understood that the distributable reserves of the Absorbed Company will be added to the distributable reserves of the Company and booked on the merger premium account of the Company, without any restriction or limitation, to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of sixteen thousand eight hundred twenty-four Euros (EUR 16,824) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to twenty-nine thousand three hundred twenty-four Euros (EUR 29,324) through the issuance of sixteen thousand eight hundred twenty-four (16,824) new shares with a par value of one Euro (EUR 1) each and carrying the same rights and obligations as the existing shares of the Company.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to allocate the newly issued shares of the Company to the sole shareholder of the Absorbed Company.

No cash payment will be granted to the sole shareholder of the Absorbed Company.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves, as a consequence of the preceding resolutions, to amend the first paragraph of article 6.1 of the Articles, which will henceforth read as follows:

“ **6.1. Subscribed share capital.** The issued share capital of the Company amounts to twenty-nine thousand three hundred twenty-four Euros (EUR 29,324) represented by twenty-nine thousand three hundred twenty-four (29,324) shares of one Euro (EUR 1) each, all fully subscribed and entirely paid up.”

Seventh resolution

The Sole Shareholder grants all powers to the sole manager of the Company and to the undersigned notary to carry out, in accordance with the provisions of article 273 (2) of the Law, publicity measures and all other steps required by the Law and to register the newly issued shares of the Company in the shareholders' register of the Company.

Eighth resolution

Further to the approval of the merger by the Absorbed Company, the Sole Shareholder acknowledges the realisation of the merger in accordance with the provisions of article 273 ter of the Law.

The Sole Shareholder notes that, for accounting purposes, the operations of the Absorbed Company shall be treated as being carried out on behalf of the Company with retroactive effect as from the date of the incorporation of the Company being November 18, 2011.

The Sole Shareholder further notes that the merger shall come into full effect between the shareholders of the merging companies on February 27, 2012.

Declaration

The undersigned notary attests, in accordance with the provisions of article 271(2) of the Law, the existence and legality of the deed and formalities incumbent to the Company and of the Merger Proposal.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon closed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will be borne by the Absorbing Company as a result of the present deed, in accordance with the terms of the merger, are estimated at approximately EUR 3,200 (three thousand two hundred Euro).

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing person, he signed together with the notary the present original deed.

Follows the french translation of the above text:

L'an deux mille douze, le vingt-sept février.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

- Soren Vang Andersen, né le 3 novembre 1968 à Aalborg, Danemark, et résidant au 42, rue de la Libération, L-4210 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, détenant douze mille cinq cents (12,500) parts d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et d'un montant total de douze mille cinq cents euros (EUR 12,500), représentant la totalité du capital social émis de Ro Familsen, une société à responsabilité limitée – société de gestion de patrimoine familial, ayant son siège social au 42, rue de la Libération, L-4210 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée

auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164.752, constituée par un acte du notaire instrumentaire, du 18 novembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, N° 2884 du 25 novembre 2011, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis la constitution (la «Société»),

(Ci après l'«Associé unique»).

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Présentation du projet de fusion prévoyant l'absorption de SVA Holding ApS, une société à responsabilité limitée de droit danois, ayant son siège social à Vingårdsgrøde 22, 9000 Aalborg, Danemark, ayant un capital social de DKK 125.000 (approx. EUR 16.824), immatriculée au Danish Commerce and Companies Agency sous le numéro 27982336;

2. Constatation que l'Associé Unique a renoncé à (i) l'établissement du rapport écrit du gérant unique de la Société expliquant les termes de la fusion et les fondements juridiques et économiques de celle-ci, tel que requis par l'article 265 (3) de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la «Loi») et à (ii) l'examen des termes du projet commun de fusion par des experts indépendants et le rapport y relatif tel que requis par l'article 266 (5) de la Loi;

3. Constatation que les documents tels que requis par l'article 267 de la Loi ont été déposés au siège social de la Société pour inspection par l'Associé Unique au moins un mois avant la date des présentes;

4. Approbation du projet de fusion et décision de réaliser la fusion par absorption de SVA Holding ApS, précitée;

5. Attribution des parts sociales nouvellement émises à l'Associé Unique de SVA Holding ApS;

6. Modification du premier paragraphe de l'article 6.1 des statuts de la Société (les «Statuts»);

7. Octroi de tous les pouvoirs au gérant unique de la Société et au notaire instrumentant afin de procéder, conformément aux dispositions de l'article 273 (2) de la Loi, aux formalités de publicité et autres mesures exigées par la Loi et d'inscrire les parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société;

8. Constatation de la réalisation de la fusion à la date de la tenue des assemblées générales des associés des sociétés approuvant la fusion, sans préjudice des dispositions de la Loi sur les effets de la fusion vis-à-vis des tiers; et

9. Divers.

III. Ceci ayant été déclaré, sur base de l'ordre du jour, l'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique constate que le gérant unique lui a présenté le projet de fusion daté du 12 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No. 44 du 6 janvier 2012 et publié dans le journal officiel danois en date du 10 janvier 2012, conformément à l'article 262 de la Loi et prévoyant l'absorption par la Société de SVA Holding ApS, précitée (la «Société Absorbée»), la fusion devant s'opérer par le transfert, suite à la dissolution sans liquidation, de l'ensemble des actifs et passifs, sans exception ni réserve, de la Société Absorbée à la Société (le «Projet de Fusion»).

Deuxième résolution

L'Associé Unique reconnaît avoir renoncé, par courrier, à (i) l'établissement du rapport écrit du gérant unique de la Société expliquant les termes de la fusion et les fondements juridiques et économiques de celle-ci, tel que requis par l'article 265 (3) de la Loi et à (ii) l'examen des termes du projet commun de fusion par des experts indépendants et le rapport y relatif tel que requis par l'article 266 (5) de la Loi.

Le courrier susmentionné restera attaché au présent acte.

Troisième résolution

L'Associé Unique prend acte que tous les documents requis par l'article 267 de la Loi ont été déposés au siège social de la Société pour inspection par l'Associé Unique au moins un mois avant la date des présentes.

Une attestation certifiant le dépôt de ces documents, signée par le gérant unique de la Société restera annexée au présent acte.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide d'approuver le Projet de Fusion et de réaliser la fusion par l'absorption de la Société Absorbée par la Société, aux conditions prévues par le Projet de Fusion, et plus particulièrement, en échange du transfert de l'intégralité des actifs et passifs de la Société Absorbée à la Société, étant entendu que les réserves distribuables de la Société Absorbée seront ajoutées aux réserves distribuables de la Société et comptabilisées sur le compte de prime de fusion de la Société, sans exception ni réserve, d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de seize mille huit cent vingt-quatre euros (EUR 16.824) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à vingt-neuf mille trois cent vingt-quatre euros (EUR 29.324) par l'émission de seize mille huit cent vingt-quatre (16.824) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, conférant les mêmes droits et obligations que les actions existantes de la Société.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide d'attribuer les nouvelles parts sociales émises de la Société à l'associé unique de la Société Absorbée.

Aucune soulte ne sera payée à l'associé unique de la Société Absorbée.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6.1 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **6.1. Capital souscrit et Libéré.** Le capital social émis est fixé à vingt-neuf mille trois cent vingt-quatre euros (EUR 29.324) représenté par vingt-neuf mille trois cent vingt-quatre (29.324) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

Septième résolution

L'Associé Unique accorde tous les pouvoirs au gérant unique de la Société et au notaire instrumentant afin de procéder, conformément aux dispositions de l'article 273 (2) de la Loi, aux formalités de publicité et autres mesures exigées par la Loi et d'inscrire les parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Huitième résolution

Comme suite à l'approbation de la fusion par la Société Absorbée, l'Associé Unique constate la réalisation de la fusion conformément aux dispositions de l'article 273 ter de la Loi.

L'Associé Unique constate que d'un point de vue comptable, les opérations de la Société Absorbée seront considérées comme accomplies pour le compte de la Société, rétroactivement à compter de la date de constitution de la Société étant le 18 novembre 2011.

L'Associé Unique constate enfin que la fusion prendra effet entre les associés des sociétés qui fusionnent le 27 février 2012.

Déclaration

Le notaire instrumentant atteste, conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la Loi, l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la Société et du Projet de Fusion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société au titre du présent acte, est estimé à EUR 3.200 (trois mille deux cents euros).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

A la demande du comparant, le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentant au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. V. ANDERSEN, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1 mars 2012 LAC/2012/9527. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 7 mars 2012.

Référence de publication: 2012030024/213.

(120038330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2012.

OLB-FondsConceptPlus Ertrag, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des OLB-FondsConceptPlus Ertrag wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002200/10.

(120001557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 27.856.

Das Verwaltungsreglement des Allianz Systematic Return Dynamic wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Januar 2012.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002899/12.

(120002116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2012.

CB Fonds Premium Management Wachstum Timing 2012, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des CB Fonds Premium Management Wachstum Timing 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002202/10.

(120001559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

CB Fonds Premium Management Einkommen Timing 2012, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des CB Fonds Premium Management Einkommen Timing 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002203/10.

(120001560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

CB Fonds Premium Management Chance Timing 2012, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des CB Fonds Premium Management Chance Timing 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002204/10.

(120001561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

Allianz RCM Euro Protect Dynamic Plus, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des Allianz RCM Euro Protect Dynamic Plus wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002205/10.

(120001562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

Allianz RCM Euro Protect Dynamic III, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des Allianz RCM Euro Protect Dynamic III wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002206/10.

(120001563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

Allianz RCM BRIC Stars, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des Allianz RCM BRIC Stars wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002207/10.

(120001564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

Cibelux, Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 261, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 167.364.

STATUTS

L'an deux mille douze, le vingt-neuf février;

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1) Madame Joëlle VAN MALDEREN, conseil en propriété intellectuelle, demeurant à B-1060 Saint Gilles, rue d'Espagne 91 (Belgique).

2) Monsieur Eric VAN MALDEREN, conseil en propriété intellectuelle, demeurant à B-1090 Jette, rue du Saule 36, (Belgique).

3) La société anonyme de droit belge "INTELLECTUAL AND INDUSTRIAL PROPERTY SERVICES", en abrégé "IIPS", établie et ayant son siège social à B-1082 Berchem-Sainte-Agathe (Bruxelles), avenue Josse Goffin 158 (Belgique), inscrite au Tribunal de Commerce de Bruxelles et enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) sous le numéro 0473.077.215,

ici dûment représentée par deux de ses administrateurs, savoir Madame Joëlle VAN MALDEREN et Monsieur Eric VAN MALDEREN, préqualifiés.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux par les présentes et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

I. Nom, Durée, Objet, Siège social

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, par les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de "CIBELUX" (la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi").

Art. 2. La durée de la Société est illimitée.

Art. 3. La Société a pour objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, pour compte propre, pour compte de tiers ou en participation avec des tiers, toutes les prestations de services à des tiers, en ce compris les cabinets et bureaux spécialisés en propriété industrielle en relation avec les droits de propriété intellectuelle (droits d'auteurs, droits de propriété littéraire ou artistique, droits voisins, "copyright", brevets, dessins, modèles, marques, etc...) à l'exclusion des activités en matière de propriété intellectuelle dont l'exercice est réservé à des personnes reconnues ou dont le titre est protégé.

Les prestations peuvent être de toute nature et incluent la mise à disposition de personnel, de véhicules, de locaux, meublés ou non, de matériel informatique et/ou de matériel de télécommunication.

La Société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de cession, de fusion, de souscription, de prise de participation ou toute autre forme d'investissement en titres ou droits mobiliers, d'intervention financière ou autrement, dans toutes affaires, entreprises, associations ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe ou de nature à favoriser le

développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou pour faciliter l'écoulement de ses produits et services.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Art. 4. Le siège social est établi à Strassen (Grand-Duché de Luxembourg).

Le siège social de la Société pourra être transféré à tout autre endroit dans la commune du siège social par une simple décision du conseil d'administration.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans tout endroit du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par décision de l'assemblée des actionnaires décidant comme en matière de modification des statuts.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires.

II. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à cent mille euros (100.000,-EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,-EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Art. 7. Agrément.

1. Tout projet de cession d'actions doit être notifié par écrit avec accusé de réception à l'ensemble des actionnaires, en indiquant l'identité du candidat cessionnaire,

le nombre d'actions que le cédant se propose de céder et les conditions de la cession envisagée, et s'il s'agit d'une vente, d'un engagement inconditionnel du cessionnaire d'acquérir les actions visées aux conditions indiquées, cet engagement devant être valable pour une durée de trois mois au moins. A défaut de comporter ces divers éléments, la notification est nulle.

2. Ledit projet de cession d'actions est soumis à l'agrément écrit et préalable des actionnaires. La décision d'agrément ou non ladite cession est prise par le conseil d'administration convoqué dans les trente jours de la réception de la notification dont question ci-dessus sub 1. La décision du conseil d'administration devra être notifiée au

cédant, dans les trente jours de la notification initiale. Un refus ne doit pas être motivé. 3. En cas de refus d'agrément de la cession proposée, le cédant dispose d'un délai de quinze jours à dater de l'envoi de la notification du conseil d'administration pour lui notifier s'il renonce ou non à son projet de cession. A défaut de notification, il est présumé renoncer.

4. Si le cédant persiste dans son intention de céder, le conseil d'administration notifie endéans les quinze jours à tous les associés, le nombre d'actions à céder, ainsi que les conditions demandées par le cédant. Les associés disposent alors d'un droit de préemption.

Préemption:

Les actionnaires pourront exercer leur droit de préemption dans les conditions suivantes:

a. Les actionnaires bénéficient d'un droit de préemption qu'ils doivent exercer par la voie d'une notification au cédant et au conseil d'administration, au plus tard dans les trente (30) jours de la date de réception de la communication du conseil d'administration, en précisant le nombre d'actions concernées qu'ils souhaitent acquérir. A défaut pour les bénéficiaires d'un droit de préemption de notifier, dans le délai ci-dessus, qu'ils entendent exercer ce droit, ils sont réputés y avoir définitivement renoncé pour la cession en cause.

b. Les actions soumises au droit de préemption se répartissent entre les titulaires de ce droit, proportionnellement à leurs participations respectives, la part de ceux qui n'exercent pas leur droit accroissant celle des autres titulaires suivant la même règle proportionnelle.

c. Si à l'issue du délai de trente (30) jours susmentionné il subsiste des actions à reprendre, le conseil d'administration, statuant à la majorité simple des voix, dispose d'un ultime délai de dix (10) jours pour assurer leur répartition entre les associés, ou à défaut, leur cession à tout tiers qu'il agréerait et notifier la situation au cédant.

L'acquisition éventuelle par un ou plusieurs associés ou par un ou plusieurs tiers agréés par le conseil d'administration des actions concernées se fera au prix proposé par le cédant ou, à défaut de prix ou à défaut d'accord sur ce prix, au prix fixé par un expert désigné de commun accord par les parties conformément aux dispositions de l'article 1854 du Code Civil ou, à défaut d'accord sur le choix de l'expert, par un expert membre de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises désigné par le Président du Tribunal de Commerce de Luxembourg statuant à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert fondera son avis en priorité en appliquant la méthode d'évaluation définie le cas échéant dans un pacte d'actionnaires en vigueur entre les associés, et à défaut de pacte d'actionnaires en vigueur entre les associés et prévoyant une telle méthode d'évaluation, sur la valeur comptable de la part sociale telle que déterminée sur la base du dernier bilan approuvé, toute provision, tout amortissement et/ou toute plus-value économiquement justifiable étant passé. La décision de l'expert liera les parties qui ne pourront, en raison de cette décision, se désister de leur intention de céder ou d'acquérir les actions concernées.

Si à l'issue de la procédure susmentionnée, toutes les actions dont le cédant envisage le transfert n'ont pas trouvé leur acquéreur que ce soit auprès d'un associé ou d'un tiers agréé par le conseil d'administration, le cédant pourra céder librement les actions qui ainsi n'auraient pas trouvé preneur.

Toutes les notifications susvisées seront faites à peine de nullité par lettre recommandée à la poste avec accusé de réception (le cachet de la poste fera foi quant au respect des délais).

Toute cession opérée en dehors des règles ci-dessus sera inopposable à la société et les droits attachés aux titres visés seront suspendus de plein droit.

III. Assemblées générales des actionnaires Décisions de l'actionnaire unique

Art. 8. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le dernier vendredi du mois de juin à 14.30 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents Statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les Statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

IV. Conseil d'administration

Art. 10. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 11. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification.

Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 12. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 13. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou ces Statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement.

Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 14. La Société sera engagée (i) par la signature collective de deux (2) administrateurs, (ii) par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou (iii) par la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera valablement engagée, en toutes circonstances et sans restrictions, par la signature individuelle de l'administrateur unique.

V. Surveillance de la société

Art. 15. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire.

L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

VI. Exercice social - Bilan

Art. 16. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 17. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces Statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

VII. Liquidation

Art. 18. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII. Modification des statuts

Art. 19. Les Statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

IX. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 20. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Toutes les difficultés et tous les différends qui pourraient surgir quant à l'interprétation et l'exécution des présents statuts, soit entre actionnaires, soit entre ces derniers et des héritiers, légataires ou ayants droit d'un associé défunt, seront obligatoirement tranchés par le Tribunal de Commerce de l'arrondissement dans lequel la Société a établi son siège.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2012.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2013.
3. Exceptionnellement, le premier président et le premier délégué du conseil d'administration peuvent être nommés par la première assemblée générale des actionnaires.

Souscription - Libération

Les Statuts ayant ainsi été arrêtés, les mille (1.000) actions ont été souscrites comme suit:

1) Madame Joëlle VAN MALDEREN, préqualifiée, quatre cents actions,	400
2) Monsieur Eric VAN MALDEREN, préqualifié, quatre cents actions,	400
3) La société "INTELLECTUAL AND INDUSTRIAL PROPERTY SERVICES", en abrégé "IIPS", prédésignée, deux cents actions,	200
Total: mille actions,	1.000

Toutes ces actions ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de cent mille euros (100.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi de 1915, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants pré-mentionnés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le siège social est établi à L-8008 Strassen, 261, route d'Arlon.
2. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).
3. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Madame Joëlle VAN MALDEREN, conseil en propriété intellectuelle, née à Anderlecht (Belgique), le 1^{er} août 1962, demeurant à B-1060 Saint Gilles, rue d'Espagne 91 (Belgique);

b) Monsieur Eric VAN MALDEREN, conseil en propriété intellectuelle, né à 's'Gravenhage (Pays-Bas), le 26 novembre 1965, demeurant à B-1090 Jette, rue du Saule 36, (Belgique) (Belgique); et

c) La société anonyme de droit belge "INTELLECTUAL AND INDUSTRIAL PROPERTY SERVICES", en abrégé "IIPS", établie et ayant son siège social à B1082 Berchem-Sainte-Agathe (Bruxelles), avenue Josse Goffin 158 (Belgique), inscrite au Tribunal de Commerce de Bruxelles et enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) sous le numéro 0473.077.215.

4. Conformément à l'article 51bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée nomme Madame Joëlle VAN MALDEREN, comme représentant permanent de l'administratrice ci-avant mentionnée sub c).

5. La société anonyme "G.T. Fiduciaires S.A.", établie et ayant son siège social L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121820, est nommée commissaire aux comptes de la Société.

6. Faisant usage de la faculté offerte par la disposition transitoire (3), l'assemblée nomme:

- Monsieur Eric VAN MALDEREN, préqualifié, aux fonctions de président du conseil d'administration, et
- Madame Joëlle VAN MALDEREN, préqualifiée, comme administrateur délégué, avec tous pouvoirs d'engager valablement la Société en toutes circonstances et sans restrictions par sa seule signature.

7. Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2017.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille cent euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. VAN MALDEREN, E. VAN MALDEREN, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 mars 2012 LAC/2012/10352. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 9 mars 2012.

Référence de publication: 2012030840/302.

(120040553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2012.

Allianz Horizont Fonds, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des Allianz Horizont Fonds wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002208/10.

(120001565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

Aktien Deutschland "Wait or Go", Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des Aktien Deutschland „Wait or Go“ wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002209/10.

(120001566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

Lorac Investment Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 137.635.

The management regulations with respect to the fund Lorac Investment Fund - Sub-Fund I have been filed with the Luxembourg Trade and Companies Register.

Le règlement de gestion concernant le fonds Lorac Investment Fund - Sub-Fund I a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2012.

Lorac Investment Management S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2012007761/16.

(120008412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2012.

Allianz Commodities Strategy, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des Allianz Commodities Strategy wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Januar 2012.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002210/10.

(120001567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2012.

Allianz PIMCO Laufzeitfonds Währungen 2016, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des Allianz PIMCO Laufzeitfonds Währungen 2016 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Januar 2012.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002896/10.

(120002113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2012.

Total Return Protect, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des Total Return Protect wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002897/10.

(120002114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2012.

Allianz Institutional Plus, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des Allianz Institutional Plus wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im Dezember 2011.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012002898/10.

(120002115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2012.

Saruman S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.424.100,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 106.081.

In the year two thousand and twelve, on the first day of March.

before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

HAS APPEARED:

Saruman S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 106.081 (the «Absorbing Company»),

here represented by Carmen André, Lawyer, with professional address in Luxembourg, acting as proxy-holder of the sole manager (gérant unique) of the Absorbing Company, by virtue of a decision taken by the sole manager (gérant unique) of the said Absorbing Company dated 1 March 2012, a copy of those resolutions shall remain annexed to the deed of the undersigned notary.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record:

1. that the common merger proposal between the Absorbing Company and Boromir, S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 106.082, as absorbed company (the “Absorbed Company”) has been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 15 October 2011, n°2490, page 119481 (the “Common Merger Proposal”);

2. Pursuant to point 1 “Description of the merger” of the Common Merger Proposal, the merger between the Absorbing Company and the Absorbed Company shall be effective one month after the publication of the Common Merger Proposal in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, and that the merger is subsequently effective between the merging companies as of 16 November 2011.

3. In accordance with Articles 267 (1) a) b) and c) and 279 (1) b) of the Luxembourg law on the commercial companies dated on 10 August 1915, as amended (the “Law”), the Common Merger Proposal, the annual accounts and the management reports of the last three financial years of each of the merging companies, the interim financial statements as of 30 June 2011 of the Absorbing Company and those as of 30 June 2011 of the Absorbed Company were available for consultation at the registered office of each of the merging companies at least one month before the effective date of the merger between the merging companies.

4. That the sole shareholder of the Absorbing Company has not requested the holding of any general meeting pursuant to Article 279 (1) c) of the Law;

5. that the Absorbed Company has ceased to exist.

On the basis of the foregoing declarations by the appearing party, the undersigned notary certifies in accordance with Article 273 (1) of the Law that the conditions set out in article 279 of the Law are met.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L’an deux mille douze, le premier jour du mois de mars.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Saruman S.à r.l. une société à responsabilité limitée existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 106.081 (la «Société Absorbante»),

ici représentée par Carmen André, Juriste, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire du gérant unique de la Société Absorbante, par décision prise par le gérant unique de la dite Société Absorbante datée du 1 mars 2012, une copie de ces résolutions restera annexée au présent acte du notaire soussignée.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

1. Que le projet commun de fusion entre la Société Absorbante et Boromir, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106082, en qualité de société absorbée (la «Société Absorbée») a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 15 octobre 2011 n° 2490, page 119481 (le "Projet Commun de Fusion");

2. Suivant le point 1 «Description de la fusion» du Projet Commun de Fusion, la fusion entre la Société Absorbante et la Société Absorbée prend effet un mois après la publication du Projet Commun de Fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et que la fusion est dès lors effective entre les sociétés participant à la fusion en date du 16 novembre 2011.

3. Conformément aux articles 267 (1) a) b) c) et 279 (1) b) de la loi Luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle qu'amendée (la «Loi»), le Projet Commun de Fusion, les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion des trois derniers exercices des sociétés qui fusionnent, l'état comptable intérimaire au 30 juin 2011 de la Société Absorbante et celui au 30 juin 2011 de la Société Absorbée ont été mis à disposition au siège social de chaque société participant à la fusion au moins un mois avant la date effective de la fusion entre les sociétés fusionnantes.

4. Que le seul associé de la Société Absorbante n'a pas requis la tenue d'une assemblée générale suivant les dispositions de l'article 279 (1) c) de la Loi;

5. Que la Société Absorbée a cessé d'exister.

Sur base des déclarations qui précèdent de la partie comparante, le notaire soussigné certifie, conformément à l'article 273 (1) de la Loi, que les conditions de l'article 279 de la Loi sont remplies.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: André, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 mars 2012. Relation: EAC/2012/2980. Reçu douze euros 12,00€.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012031540/79.

(120041413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2012.

Fideuram Fund, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion modifié au 20 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDEURAM GESTIONS S.A.

Signature

Référence de publication: 2012003483/10.

(120002219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2012.

Global Property Portfolio Fund, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion coordonné au 3 janvier 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Japan Fund Management (Luxembourg) S.A.
Dai KAZAMATSURI

Référence de publication: 2012004798/10.

(120003522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2012.

UBS (Lux) Institutional Fund, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des Fonds UBS (Lux) Institutional Fund, welches von der UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. verwaltet wird und Teil I des Gesetzes vom 17. Dezember 2010 unterliegt, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UBS Fund Management (Luxembourg) S.A.

Catherine Greyer / Christel Müller

Director / Executive Director

Référence de publication: 2012004843/12.

(120004065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2012.

Nordea International Fund, Fonds Commun de Placement.

La nouvelle version du règlement de gestion du Fonds Commun de Placement Nordea International Fund a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2012.

Nordea Investment Funds Company I S.A.

John Ohlsson / Lars Erik Høgh

Référence de publication: 2012005894/11.

(120005329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2012.

SunGard Systems Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2632 Luxembourg, 7, rue de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 73.778.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration de la Société en date du 31 janvier 2012

Le conseil d'administration de la Société a décidé de confier la gestion journalière de la Société à M. Daniele Bardini, ayant pour adresse 29-31 route Aéroport, 1215 Genève 15, Suisse avec effet au 31 janvier 2012 pour une durée de 6 mois, mandat s'achevant le 31 juillet 2012.

Conformément à l'article 11.2 des statuts, le conseil d'administration a en outre décidé de nommer Myriam Detourbet, demeurant au 67, rue Charlemagne, L-1328 Luxembourg, comme administrateur-délégué de la Société avec effet au 31 janvier 2012 pour un mandat qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes clos au 31 décembre 2011.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SUNGARD SYSTEMS LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012019661/19.

(120023890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2012.

Batiglobal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1322 Luxembourg, 22, rue des Cerisiers.

R.C.S. Luxembourg B 103.315.

L'an deux mille douze, le premier février.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Jean-Paul SCHNEIDER, administrateur de société, demeurant à L-7209 Walferdange, 4, rue Grande-Duchesse Charlotte.

2.- La société anonyme SCHNEIDER SOPARFI S.A., avec siège social à L-7209 Walferdange, 4, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 81.626.

Lesquels comparants sont ici représentés par Madame Peggy SIMON, employés privé, demeurant à Berdorf, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées en date du 17 janvier 2012,

lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée BATIGLOBAL S.à r.l., avec siège social à L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 103.315 (NIN 2004 2419 843).

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Paul BETTINGEN, de résidence à Niederanven, en date du 30 septembre 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1239 du 3 décembre 2004, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Paul BETTINGEN en date du 27 novembre 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 925 du 15 avril 2008.

Que le capital social de la société s'élève à douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (€ 125,-) chacune, attribuées aux associés comme suit:

1.- Monsieur Jean-Paul SCHNEIDER, prénommé, dix parts sociales	10
2.- La société anonyme SCHNEIDER SOPARFI S.A., préqualifiée, quatre-vingt-dix parts sociales	90
Total: cent parts sociales	100

Ensuite les comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de Bertrange à Luxembourg et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 2. (Alinéa 1^{er}). Le siège social est établi à Luxembourg.

Deuxième résolution

Les associés décident de fixer la nouvelle adresse de la société à L1322 Luxembourg, 22, rue des Cerisiers.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de six cent cinquante Euros (€ 650,-) et les associés, s'y engagent personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 3 février 2012. Relation: ECH/2012/210. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 10 février 2012.

Référence de publication: 2012019862/50.

(120025192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2012.